



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY –CALAVI (UAC)

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
(FASEG)

**MEMOIRE PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DES CREDITS ASSOCIES AU
DIPLOME DE**

LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCE ECONOMIQUE

Option : Economie

Filière : Economie- Appliquée

THEME

**CONTRIBUTION DES BANQUES SECONDAIRES AU
DEVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES**

Réalisé et soutenu par :

Hénoc ADONONSI

&

Gildas AVAHOUNZO

Sous la direction de :

Maître de stage

Yvon DAGBA

Chef d'Agence BOA Calavi

Maître de mémoire

Prof Denis ACCLASSATO

Chef département économie

Année Académique : 2015-2016

AVERTISSEMENT

**LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE
GESTION DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI
N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION, NI
IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS LES
MEMOIRES. CES OPINIONS DOIVENT ETRE
CONSIDEREES COMME PROPRES A LEURS AUTEURS.**

DEDICACE 1

Je dédie le présent mémoire à :

- ❖ ma petite famille AVAHOUNZO
- ❖ ma mère Marie-Claire SOWANOU

Gildas AVAHOUNZO

DEDICACE : 2

Je dédie le présent mémoire à :

- ❖ ma petite famille ADONONSI
- ❖ ma mère Delphine AKPAHOUNBO

Hénoch ADONONSI

REMERCIEMENTS

Nous tenons à adresser nos sincères remerciements et notre profonde gratitude à tous ceux qui nous ont soutenus durant notre formation et dans la réalisation de ce mémoire, en l'occurrence :

Professeur Denis ACCLASSATO, notre maître de mémoire qui de jour comme de nuit n'a cessé d'apporter sa pierre à la construction de l'édifice ;

Professeur Charlemagne IGUE, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) ;

Dr Théophile Magloire WOTO, Vice-Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) ;

A tout le corps enseignant de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion pour le savoir qu'ils nous ont transmis ;

A nos maîtres de stage Yvon DAGBA, Chef d'Agence BOA Calavi et Simon AGBANGLA, Chef d'Agence BOA Cocotomey.

A tous les Agents de la BOA pour leur soutien et multiples conseils ;

Aux honorables membres du jury qui ont acceptés sacrifier une partie de leur précieux temps à l'appréciation de ce travail ;

A mon cher père Richard ADONONSI et ma chère mère Delphine AKPAHOUNBO pour leurs profond et indéfectibles soutiens au quotidien ;

A mon cher feu père Joseph AVAHOUNZO et ma chère mère Marie-Claire SOWANOU pour leurs profond et indéfectibles soutiens au quotidien ;

A notre très cher ami Hubert SOSSOU TONOUKOUIN pour ses apports.

Hénoc ADONONSI & Gildas AVAHOUNZO

SIGLES ET ABREVIATIONS

BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BOA	: Bank of Africa
BIC	: Bénéfice Industriels et Commerciaux
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CNPE	: Comité National de Politique Economique
COFACE	: Compagnie Française d’Assurance pour le commerce Extérieur
CPI	: Centre de Promotion de l’Investissement
CVEF	: Cellule Veille Economique et Financière
DA	: Direction des Assurances
DAEP	: Direction de L’Analyse Economique et de la Prévision
DGAE	: Direction Général des Affaires Economiques
DGID	: Direction Général des Impôts et Domaine
DIR	: Direction de l’Intégration Régionale
DPE	: Direction de la Promotion Economique
DSAEP	: Direction du Suivi et de l’Assistance aux Entreprises Publiques
EMICoV	: Enquête Modulaire Intégrée sur les conditions de Vie des Ménages
FASEG	: Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine (d’Afrique)
FMI	: Fonds Monétaire International
IMF	: Institution de Micro Finance
INSAE	: Institut National de Statistique Appliqué à l’Economie
MEF	: Ministère de l’Economie et des Finances
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economique
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
SA	: Secrétariat Administrative
SAFPJ	: Service des Affaires Administratives, Financières, Politiques et Juridiques
SC	: Service Comptabilité
SEC	: Service des Echanges Commerciaux
SP	: Secrétariat Permanent
SPS	: Service des Politiques Sectorielles
UEMOA	: Union Economique et Monétaire de l’Afrique de l’Ouest

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Résultats des tests de racine unitaire sur les séries : test de Dickey-Fuller Augmenté (ADF)..... 45

Tableau 2 : Estimation du modèle de long terme..... 46

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : L'évolution de FBCF sur la période de 1984-2013..... 42

Graphique 2 : Evolution des crédits des banques secondaires sur la période de 1984-2013 au Bénin 43

Graphique 3 : Evolution de l'Epargne sur la période de 1984-2013..... 44

Graphique 4 : Etude comparée de la FBCF et le Crédit des banques secondaires sur la période de 1984-2013..... 44

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : DU CADRE INSTITUTIONNEL A LA PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE ...	3
SECTION1 : PRESENTATION GENERALE DE LA BOA-BENN	3
SECTION 2 : DEROULEMENT DE NOTRE STAGE ET PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE	14
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	17
SECTION 1 : CADRE THEORIQUE	17
CHAPITRE 3 : ANALYSE STATISTIQUE ET ECONOMETRIQUE	40
SECTION 1 : ANALYSES DESCRIPTIVES	40
SECTION 2 : PRESENTATION ET ANALYSES DES RESULTATS	45
RECOMMANDATIONS	50
CONCLUSION	51

INTRODUCTION

Plus de quarante (40) ans après la fin de la colonisation en Afrique et précisément au Bénin, il apparaît que les solutions qui avaient été apportées concernant le financement de l'économie au lendemain des indépendances, et impliquant une forte intervention étatique, n'ont pas réussi à financer le développement de ces économies.

Au début des années 1990, suite à la crise bancaire profonde et aigüe observée dans les pays de l'UEMOA dont le Bénin, un nouveau courant libéral a gagné l'Afrique : l'intervention publique n'est plus de mise et le rôle déterminant du secteur privé désormais mis en exergue. C'est une des raisons qui justifie la création de nouvelles banques dont la Bank of Africa BENIN.

Dans tous les systèmes économiques, le fondement de la l'activité bancaire est de permettre le rapprochement des capacités et des besoins de financement des agents économiques. Même si les banques ont réussi à réaliser un certain progrès dans la collecte de l'épargne locale, elles n'ont cependant pas encore atteint la performance qu'on pourrait séparer d'elles en matière de financement de l'économie en général et des petites et Moyennes Entreprises (PME) en particulier. La liquidité excédentaire ne participe que très faiblement au financement des PME. Il est probable que les banques par prudence, demandent souvent des garanties jugées excessives par certains, notamment des garanties personnelles de la part des dirigeants de petites entreprises.

Les PME, souvent qualifiées de « dévoreuses » de crédits bancaires, sont des structures assez fragiles caractérisées par « l'insuffisance des fonds propres ». Elles ont besoin de financement surtout lors des phases délicates de la vie de l'entreprise : création, innovation et développement, transition.

Le développement socio-économique par ailleurs ne peut être possible sans investissements, car il constitue un pari pour le futur et permet d'assurer le revenu de demain : c'est une des missions de la BOA.

Le financement des PME crée aux banques d'énormes risques allant du déséquilibre de leurs comptes à l'écroulement de l'institution financière elle-même. Mais face à ce dilemme, il faut noter que la banque de demain sera celle qui parviendra à minimiser ou gérer efficacement les risques liés au financement des PME tout en optimisant le financement.

C'est dans ce cadre générique et face aux faits sus-exposés que nous nous sommes intéressés au thème qui justifie bien notre préoccupation : « contribution des banques secondaires au développement des PME ». Elle sera faite sur l'horizon 1984-2013.

Le travail est organisé en trois (3) chapitres à savoir. Le premier chapitre porte sur le cadre institutionnel du stage. Le deuxième chapitre nous permettra de présenter le cadre théorique de recherche. Enfin, le troisième chapitre sera constitué de la présentation et de l'analyse des résultats des diverses observations, en s'appuyant sur une approche économétrique. Des recommandations seront formulées à la fin de ce dernier chapitre en vue de contribuer à l'amélioration des cadres favorisant le développement des PME au Bénin.

CHAPITRE 1 : DU CADRE INSTITUTIONNEL A LA PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE

Nous présentons dans ce présent chapitre la BOA-BENIN de façon générale d'une part et le déroulement de notre stage puis le ciblage de la problématique de l'étude d'autre part.

SECTION1 : PRESENTATION GENERALE DE LA BOA-BENN

Cette section nous permet de présenter dans un premier temps l'historique, les activités et les ressources de la BOA-BENIN ; dans un second temps la structure organisationnelle et le fonctionnement de la BOA-BENIN.

PARAGRAPHE 1 : Historique, Activités et Ressources de la BOA.

Leader sur son marché, la BOA est aujourd'hui une banque de référence au Bénin. Ce qui explique l'existence d'une multitude de comptes dans ses livres et l'affluence observée dans ses agences. Pour comprendre cet essor, il faudra remonter aussi bien à son historique, qu'à sa mission et aux objectifs qu'elle s'est fixée.

A- HISTORIQUE

La création de ce groupe bancaire remonte au début des années 80 lorsque l'industrie bancaire en Afrique de l'Ouest était dominée par les banques étrangères et les banques d'Etat. A cette époque, il n'existait pratiquement pas de banques commerciales en Afrique de l'Ouest appartenant à des intérêts privés Ouest africains qui en contrôlent la gestion.

Au BENIN, la Bank Of Africa a vu le jour la veille de la conférence des Forces Vives de la Nation de Février 1990, dans un contexte de paralysie totale de l'économie nationale caractérisée notamment par un manque d'investissements privés étrangers et la déconfiture du système bancaire national. Initiée par la société African Financial Holding (AFH), la BOA- BENIN a été créée le 29 juin 1989 avec la participation de nombreux investisseurs privés nationaux et internationaux (la PROPARCO du Groupe AFD et la BOAD).

La Société Financière Internationale (SFI) a rejoint ces premiers actionnaires en 1993. C'était la deuxième expérience, après celle du Mali, d'une conception de banques commerciales entièrement sur un large actionnariat national diversifié, sur un partenariat technique fortement impliqué au capital et sur des partenaires internationaux d'appui au secteur privé des pays émergents.

La BOA-BENIN dont l'objectif est d'assurer les opérations financières, commerciales, mobilières et d'investissements productifs fait partie de BOA GROUPE. Ce

groupe est présent dans dix-sept(17) pays à savoir : le BENIN, la BULUNDI, le BURKINA-FASO, la COTE D'IVOIRE, DJIBOUTI, la FRANCE, le GHANA, le KENYA, le MADAGASCAR, le MALI, la MER ROUGE, le NIGER, la RDC, le SENEGAL, la TANZANIE, le TOGO, et la BANQUE DE L'HABITAT DU BENIN.

Le groupe BOA dispose également d'autres filiales à savoir : ACTIBOURSE, AÏSSA, AGORA, ATTICA, BOA-ASSETMANAGEMENT.

Le groupe BOA dispose de quatre cent trente (430) agences et de six cent (600) GAB. (Source : Rapport d'activités annuelles Décembre 2014).

1- MISSIONS

Les principaux dirigeants de la BOA-BENIN entendent faire de la banque une institution de renom. Grâce à cette vision, les missions qui lui sont assignées sont :

- ✓ fournir des prestations bancaires et des services financiers de tous genres aux personnes physiques et morales ;
- ✓ proposer aux grandes, petites et moyennes entreprises des secteurs industriels et commerciaux , des services et des concours à court, moyen et long terme ;
- ✓ contribuer au développement économique et social des pays de la zone UEMOA ;
- ✓ consolider les perspectives de croissance et offrir à sa clientèle les possibilités de choix garantissant la politique la plus large et la qualité «Meilleur de Services Fournis» ;
- ✓ diversifier la clientèle et les activités de la BOA-BENIN, démontrant ainsi qu'elle est en mesure de répondre aussi bien à l'attente des principales entreprises qu'à celle du grand public ;
- ✓ veiller à la cohérence avec les opinions stratégiques majeures de la banque à savoir : la poursuite d'une croissance interne maximale, l'atteinte du seuil de rentabilité minimale, la recherche systématique du respect dans les meilleurs délais des normes de la charte du groupe BOA ;
- ✓ garder en toi du fond le souci d'une avancée généralisée de la BOA vers le niveau des standards internationaux en termes de technologie et de variété de produits qui en découlent.

Ainsi, proposer à sa clientèle des concours à court et moyen terme constitue l'une des missions essentielles de la BOA. Pour accomplir ses missions, la BOA-BENIN établit au préalable des objectifs.

2- OBJECTIFS

La BOA-BENIN s'est fixé plusieurs objectifs à atteindre de par ses activités. Son objectif principal est d'être une banque de classe mondiale, capable de fournir une gamme variée de services bancaires et financiers aux sociétés privées, sur toute l'étendue du territoire national et dans les pays de la sous-région. La vision de son management est d'offrir à la clientèle des particuliers et à la clientèle des entreprises, des produits et des services bancaires, accessibles et fiables. Il a aussi pour but d'être la meilleure institution financière au Bénin, en ce qui concerne la satisfaction des besoins des différents acteurs intervenant dans son activité à savoir : ses clients, son personnel, ses actionnaires et les autorités réglementaires.

Elle a d'autres objectifs qui peuvent être ainsi résumés :

- ✓ contribuer à la croissance économique du Bénin ;
- ✓ améliorer les services à travers des prestations répondant aux normes internationales de la qualité et de développement économique, notamment au sein des pays de la CEDEAO ;
- ✓ mobiliser des ressources publiques et privées aussi bien internes qu'externes ;
- ✓ aider au financement des investissements et intervenir dans les fonds de roulement des projets financés par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et l'Agence Française de Développement (AFD) ;
- ✓ développer de nouveaux produits qui s'adaptent et correspondent aux besoins de la clientèle ;
- ✓ promouvoir la création d'autres banques privées où les capitaux nationaux seraient fortement représentés ;
- ✓ faire du groupe BOA une référence Afrique dans le domaine bancaire et financier ;
- ✓ s'associer à des investissements productifs relevant de tous les secteurs d'activités en intervenant à la fois comme société de capital-risque et éventuellement comme gestionnaire ;
- ✓ développer des partenariats, choisir de nouvelles opportunités de croissance externe ;
- ✓ adopter une politique d'implantation progressive sur l'ensemble du territoire à travers des agences dans les principales capitales régionales ;
- ✓ donner une formation de qualité à l'ensemble du personnel ; développer les opérations de marché de capitaux et de conseil afin de jouer un rôle important sur le marché

financier de la sous-région ;

- ✓ renforcer sa position dans le système bancaire en mobilisant des ressources stables à moindre coût ;
- ✓ promouvoir les échanges commerciaux grâce à une coopération accrue avec les filiales du groupe ;
- ✓ continuer à jouer un rôle de premier plan dans l'expansion et l'amélioration des services du GROUPE BOA.

La réalisation des objectifs ne saurait être concrète sans la mise en place des ressources.

B- ACTIVITES

Rappelons que la BOA-BENIN a un statut de banque commerciale. Ce qui fait qu'elle s'intéresse aux différents secteurs de l'économie nationale, même les plus risqués, avec la gamme très variée de produits qu'elle propose et développe, des relations d'affaires avec le reste du monde.

Malgré le caractère à vue de la majorité des dépôts collectés auprès de la clientèle, elle développe une activité très dynamique en matière de distribution de crédits. Elle intervient dans les prises de participation des institutions financières et des sociétés industrielles ou de services en dehors des opérations courantes qu'elle effectue.

Tableau N° 1 : Activités de la BOA-BENIN

Catégories	Produits et services
Particuliers	<ul style="list-style-type: none">• Comptes Chèques (Particulier ordinaire, fonctionnaire, étudiant)• Comptes Epargnes (épargne simple, épargne logement simple étudiant, épargne junior, épargne pèlerinage)• Comptes en Devise• Compte Diaspora pour les résidents en France.
Entreprises	<ul style="list-style-type: none">• Comptes Chèques (Société, entreprise individuelle, artisans, associations et autres groupements, société en formation).
Opérations Domestiques	<ul style="list-style-type: none">• Versements d'espèces• Retraits sur compte chèques• Encaissement• Virements• Emission de chèque certifié• Opposition sur chèque• Rejet de chèque
Monétique	<ul style="list-style-type: none">• Cartes SESAME et SESAME+(GIM)• Carte VISA• Carte VISA prépayée (TUCANA)
Multimédia	<ul style="list-style-type: none">• Banque par SMS• Banque par TELEPHONE• Banque par WEB• Relevé électronique
Prêts Escompte et Avances	<ul style="list-style-type: none">• Prêts (prêts à court terme aux particuliers)• Prêts Scolarité (Tous à l'Ecole)• Plan Epargne Logement• Autres crédits (Prêts à court terme aux entreprises, prêts à moyen/long terme aux entreprises)• Escompte• Avances• Découverts autorisés
Transfert et change	<ul style="list-style-type: none">• Change manuel• Chèque de voyage• Transfert flash• Western Union

Source : Réaliser pour nous même à partir des conditions générales de banque applicables à partir du 1er Mai 2016

C- RESSOURCES DE LA BOA

Les ressources sont des biens et des valeurs que l'on emploie pour se tirer de l'embarra. Celles dont dispose la BOA-BENIN sont d'ordre humain, matériel et financier.

1- RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIERE

Nous présenterons ici les ressources matérielles et financières de la BOA- BENIN.

a- RESSOURCES MATERIELLES

Les matériels dont dispose la BOA-BENIN sont entre et autres : les terrains, les bâtiments, les matériels et mobiliers, les installations techniques et agencements, les matériels de transport et autres matériels (collection et œuvre d'art). A chaque agence de la BOA-BENIN se retrouvent d'autres ressources matérielles spécifiquement pour l'exercice de leurs activités. Le tableau ci-après récapitule ces ressources.

Tableau N° 2 : Ressources matérielles de la BOA-BENIN.

LIEUX	ELEMENTS
Directeur d'Agence	Bureau, Retour, Caissons, Fauteuil, Ordinateur, Scanner, Chaise visiteur1, Chaise visiteur 2, Armoire métallique, Vidéo Surveillance, Imprimante, FAX
Responsable Administratif	Bureau, Retour, Caissons, Fauteuil, Ordinateur, Scanner, Chaise visiteur 1, Chaise visiteur 2, Armoire métallique, Imprimante, Armoire de rangement chéquier
Chargé de Clientèle	Bureau, Retour, Caissons, Fauteuil, Ordinateur, Chaise visiteur 1, Chaise visiteur 2, Armoire métallique, Imprimante, Scanner
Caisse	Fauteuil ou Chaise dessinateur, Ordinateur, Scanner, Caisse Escamotable, Imprimante, scanner
Accueille	Bureau, Retour, Caissons, Fauteuil, Ordinateur, Scanner, Chaise visiteur1, Chaise visiteur 2, Chaise visiteur 3, Armoire métallique, Imprimante.

Source : Réalisé par nous-même à partir des fiches d'inventaires reçues au Service des Moyens Généraux (SMG)

b- RESSOURCES FINANCIERES

Elles représentent les capitaux propres, les emprunts et titres subordonnés, les dettes interbancaires, dettes à l'égard de la clientèle et les dettes représentées par un titre. Nous pouvons ainsi dire que les ressources financières de la BOA-BENIN regroupent le Passif de son bilan.

Tableau N° 3 : Tableau récapitulatif des ressources de la BOA-BENIN de 2011 à 2014

(En milliard de FCFA)

Les Fonds propres	169	218	198	292
Les dettes	382	400	450	481
Total passif	551	618	648	773
Taux de progression des fonds propres		29%	-9%	47%
Taux de progression des dettes		5%	13%	7%
Taux de progression du total passif		12%	5%	19%

Source : Les rapports d'activités de la BOA-BENIN de 2011 à 2014

De 2011 à 2012, les fonds propres ont connu une progression de 29%; les dettes également ont progressé de 5%. Ce qui témoigne une progression du total passif de 12%. Cette forte augmentation des fonds propres s'expliquent par une augmentation des réserves de 22% en 2012. De 2012 à 2013 on constate une faible progression de 5% du total passif à cause d'une régression de 9% des fonds propres due à une diminution de 13% des réserves malgré la progression de 13% des dettes. De 2013 à 2014, les fonds propres ont connu une augmentation de 47%; Cette augmentation est due à une croissance des réserves d'un taux de 8%. Les dettes ont augmenté de 7%; Ce qui explique une forte augmentation de 19% du total passif. On peut conclure que les ressources financières de la BOA s'accroissent d'année en année.

2- RESSOURCES HUMAINES

Ventilation de l'effectif

La BOA-BENIN, de par ses activités est très créatrice d'emplois. Son effectif ne cesse de croître et s'élève à plus de 500 agents actuellement. Le tableau ci-après présente la répartition des agents de la BOA-BENIN.

Tableau N° 4 : Répartition des agents de la BOA-BENIN

	2011		2012		2013		2014	
	Eff.	Fréq.	Eff.	Fréq.	Eff.	Fréq.	Eff.	Fréq.
Agents Permanents	434	96	447	90	475	93	498	92
Agents Contractuels	4	1	5	1	5	1	4	1
Agents Intermédiaires	14	3	42	9	32	6	36	7
Total	452	100	494	100	512	100	538	100

Source : La Direction des ressources humaines de la BOA-BENIN

Ce tableau récapitule les différentes catégories au sein du personnel de la BOA-BENIN. On constate que la majorité du personnel de la BOA-BENIN est constituée des agents permanents. Au cours des quatre dernières années, on constate que la fréquence des agents permanents de la BOA a augmenté en dents de scie, Ceci est dû au taux trop élevé du revenu des agents permanents par rapport au revenu des autres agents. Le constat fait sur les agents contractuels au sein de la BOA au cours des quatre : On peut donc déduire que la BOA a pris ces dernières années la décision de rester à un niveau plus bas et constant, la décision de ne pas dépasser 1% des agents contractuels. La fréquence des agents intermédiaires a évolué en dents de scie parce que ça dépend du recrutement fait par la BOA chaque année. Au cours des quatre (04) dernières années, l'effectif du personnel de la BOA- BENIN a augmenté. Ce qui conduit à une multiplicité des services offerts par la BOA-BENIN. En outre, cette augmentation montre que la BOA-BENIN participe à la promotion de l'emploi des jeunes au BENIN.

L'esprit d'équipe

Dès l'ouverture de la BOA-BENIN, les agents ont compris, eu égard à la conjoncture économique morose qui prévalait, que c'est en restant unis, solidaires et complémentaires qu'ils pourraient ensemble construire une entité solide et pérenne. Cet esprit s'est toujours manifesté par la communication (revue trimestrielle : BOA-INFO), l'entraide, la complémentarité, l'abnégation et la saine émulation. La BOA-BENIN, c'est une équipe dynamique.

PARAGRAPHE 2 : Structure Organisationnelle et Fonctionnement de la BOA

Dans ce paragraphe, nous présentons la structure organisationnelle de la BOA-BENIN ainsi que le fonctionnement de ses différentes directions.

A- ORGANES

La structure organisationnelle est l'ensemble des voies de communication qui servent de support à la transmission des informations. Au sein d'une entreprise, la structure revêtue a une importance capitale en ce sens qu'elle permet de connaître les responsables, les pouvoirs exercés à chaque niveau ainsi que les relations qui régissent les échanges à l'intérieur de l'entreprise. Ainsi, l'organigramme de la BOA-BENIN (en ANNEXE), présente une structure hiérarchico-fonctionnelle. Il s'agit des structures chargées de la gestion et du suivi de la banque.

L'assemblée générale

Elle est composée de l'ensemble des actionnaires de la banque. Ce sont eux qui prennent les décisions stratégiques (à long terme) pour l'orientation de la banque. Ils représentent les grands décideurs car leur pouvoir de décision est étendu.

Le conseil d'administration

La BOA-BENIN est pilotée par le Conseil d'Administration (CA) de douze (12) membres ; il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir, en toute circonstance, au nom de l'institution .Il prend des décisions concernant la gestion de la banque mais aussi celles qui concernent les actionnaires. C'est l'organe suprême de Direction chargé d'élaborer, d'orienter, de faire appliquer et de contrôler la politique générale de la banque. Il est actuellement présidé par Monsieur Paulin Laurent COSSI.

Le comité des sages

C'est un comité composé de six (06) membres mis en place par l'Assemblée Générale pour une durée statutaire de trois (03) ans renouvelables. Il exerce uniquement à titre consultatif et a pour mission d'assister le Conseil d'Administration dans la mise en œuvre des orientations permanentes de la stratégie d'action de la banque et des apolitiques générales. Il a été instauré depuis le 1^{er} mars 1991 par l'Assemblée Générale conformément aux statuts.

La direction générale

Elle a à sa tête un Directeur Général nommé sur proposition du Conseil d'Administration. Il définit les attributions des différents services et assure la gestion de l'institution. L'actuel Directeur Général est Monsieur Faustin AMOUSSOU.

B- FONCTIONNEMENT DE LA BOA

Pour son bon fonctionnement la BOA-BENIN tant qu'institution est répartie en département et Direction qui sont ses structures opérationnelles.

Les structures opérationnelles

La gestion de la banque est assurée par une Direction Générale animée par un Directeur Général et trois (03) Directeurs Généraux Adjointes des pôles Exploitation, Support puis Risques et Finance.

La Direction est placée sous la supervision du Conseil d'Administration et d'un comité d'Audit et des Risques.

Pour remplir efficacement la mission qui lui est dévolue, elle s'appuie sur les grandes Directions techniques et les départements suivants :

Secrétariat de la direction générale

Il est composé de la secrétaire particulière du Directeur Général et de la secrétaire des Directeurs Généraux Adjointes. Il est chargé de la rédaction, de la prise de note, des comptes rendus de réunion ainsi que l'envoi des notes de services, des circulaires dans tous les services et des messages internes aux autres agences et partenaires nationaux, sous régionaux et dans le monde entier. Enfin, il sert d'interface entre le Directeur Général de la banque et les personnes extérieures.

La direction du contrôle permanent et conformité

Elle est chargée d'exercer le contrôle à priori. Elle procède à l'évaluation périodique des opérations afin d'assister la Direction Générale et les responsables de la banque en vue de leur permettre d'avoir une meilleure maîtrise des activités.

Le département des ressources humaines

Il est chargé de la gestion administrative, du recrutement, de la formation du personnel et de la paye. Il s'occupe aussi de la production du bilan social et veille au respect de la réglementation du travail au sein de la banque.

La direction administrative et financière

Elle s'occupe de la gestion comptable, budgétaire et de la trésorerie de l'institution .Elle est animée par le Département Comptable et Financier (DCF) ; le service des Moyens Généraux (SMG) et le Service Informatique et Télécommunication (SIT).

La direction support commercial

Elle a pour but d'assurer une meilleure gestion des campagnes commerciales et apporte un plus grand dynamisme dans les ventes à travers sa force de vente. En vue de satisfaire sa clientèle de plus en plus grandissante et d'assurer le bien-être de celle-ci, la BOA-BENIN a opté pour la mise en place de plusieurs agences pour s'approcher de ses clients sur tout le territoire. Toutes les banques du Groupe sont initiées par la Société AFH devenue BOA Groupe et travaillent en étroite collaboration en ce qui concerne la formation du personnel, les développements informatiques, la politique commerciale et les nouveaux produits.

La direction retail, commercial et réseau

Elle est composée de trois zones à savoir : zone1, zone2 et zone3. Chacune de ces zones est représentée par un Directeur (Directeur de zone), couvre une collection d'agences dont l'ensemble est le réseau.

La direction des risques

Elle est chargée des études et de la gestion des risques que court la Banque dans l'exercice des activités, de l'administration des crédits, de la gestion des contrats, du conseil et de la négociation. Elle comprend le Département des Etudes et Analyse des Crédits et le Département de la gestion des risques (services risques de crédit et opérationnels).

La direction de l'audit interne

Elle est sous l'autorité hiérarchique du comité d'Audit et des Risques et entretient des relations fonctionnelles avec l'ensemble des entités de la banque. Elle assure l'organisation de l'activité de l'audit interne, la supervision de ses missions et la gestion des relations avec les structures de contrôle.

La direction des affaires juridiques

Elle s'occupe des créances douteuses ou litigieuses de la Banque, de toutes les sanctions à l'amiable et par voie de droit qui peuvent permettre de recouvrer les créances en péril. Elle est en relation avec les avocats, les huissiers chargés des dossiers contentieux. Elle s'occupe également de la résolution des problèmes juridiques liés aux incidents des comptes.

La direction de la production bancaire

On retrouve sous cette direction plusieurs services notamment le service des opérations domestiques, le service des opérations internationales, le service de la gestion administrative, des crédits et le service transferts. En bref, cette direction coordonne et contrôle toutes les activités rentrant dans le cadre de la satisfaction des besoins de la clientèle. La gestion de plus complexe et pour cette raison les tâches sont formellement et soigneusement réparties entre les différents services existants. La Direction de la Production Bancaire rend compte à la Direction Générale de l'état des transactions quotidiennes.

La direction du recouvrement et du contentieux

Elle gère le contentieux du crédit, s'occupe du recouvrement forcé, de la formalisation et de la prise des garanties relatives aux concours bancaires, s'occupe du recouvrement forcé des créances douteuses et litigieuses puis de la résolution des problèmes juridiques liés aux incidents des comptes.

SECTION 2 : DEROULEMENT DE NOTRE STAGE ET PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE

Dans cette partie de notre étude, il est essentiellement question de présenter dans le paragraphe 1, les divers travaux effectués au sein de la BOA (Agences CALAVI /COCOTOMEY) et les difficultés rencontrées puis dans le paragraphe 2 les observations du stage et le ciblage de la problématique de l'étude.

PARAGRAPHE 1 : Déroulement de notre stage

Lors de notre stage à la BOA-BENIN (Agences Calavi / Cocotomey), les travaux que nous avons effectués ont eu lieu plus particulièrement au service clientèle

A- TRAVAUX EFFECTUES AU SERVICE CLIENTELE

Le service clientèle nous a permis d'être en étroite collaboration avec les clients. Là, nous avons assisté les chargés de clientèle dans l'exécution des travaux suivants :

- Ouverture de comptes (compte courant, compte épargne) ;
- La recherche des dossiers et le classement des cartons de signature qui sont des fiches où sont répertoriées les informations relatives au titulaire ou au mandataire des comptes en plus de la signature du ou des signataires du compte, nous avons sur un carton d'ouverture :
 - l'intitulé du compte ;

- le type de compte (épargne, chèque, établissement ou association) ;
- les informations relatives au(x) signataire(s) : nom/prénom, date/lieu de naissance, profession, adresse complète, référence de la pièce d'identité, les contacts ;
- la photo du ou des signataires du compte ;
- la date d'ouverture du compte.

B- DIFFICULTES RENCONTREES

Notre stage à la BOA-BENIN s'est déroulé dans de bonnes conditions. Néanmoins, nous avons rencontré quelques difficultés :

- La réticence de certains personnels de se prononcer sur des questions jugées confidentielles ;
- La rareté d'anciens mémoires et rapports de stage portant sur le même sujet de recherche ;
- le non accès à la connexion internet.
- La non-rémunération du stage académique
- La non-disposition des outils pour les prospections

PARAGRAPHE 2 : Observations du stage et ciblage de la problématique

Le présent paragraphe est consacré aux observations du stage et au ciblage de la problématique.

A- OBSERVATIONS DU STAGE

La restitution de nos observations de stage sur les activités menées au service clientèle nous a permis de dégager les forces et faiblesses de la BOA-BENIN.

FORCES

- Recherche de la satisfaction client : Utilisation d'outils d'évaluation de la satisfaction client et contrôle de la qualité de service ;
- bonne notoriété ;
- large couverture du territoire : Réseau étendu d'Agences ;
- Parc de GAB et de TPE ;
- présence d'esprit d'innovation et d'entraide ;
- déroulement du travail dans une bonne ambiance ;
- qualité des services offerts à la clientèle ;
- efficacité dans le suivi des stagiaires ;

- contrôle rigoureux de l'identité des clients.

FAIBLESSES :

- lenteur dans le traitement des dossiers de crédit ;
- Faible approvisionnement des comptes d'épargne par les clients
- Fréquence élevée des plaintes liée aux désagréments des GAB/DAB
- Non accord des crédits sur des durées plus de 7ans

L'avertissement tardif des éventuels problèmes auxquels sont assujettis les clients.

B- Ciblage de la problématique de l'étude

Avec le développement remarquable des échanges, les banques commerciales jouent un rôle prépondérant dans l'activité économique de toute nation. Les banques représentent des intermédiaires financiers qui reçoivent les dépôts des agents à capacité de financement sous forme d'épargne ordinaire (compte d'épargne) ou un dépôt à terme et octroient des crédits aux agents à besoin de financement notamment les PME. Ces prêts aideront ces dernières à besoin de financement (clients de la banque) à financer leurs investissements. D'après ces analyses, nous constatons que l'épargne des ABF n'arrivera pas à financer réellement leurs projets d'investissement ; cela justifie un déséquilibre entre l'épargne et l'investissement des ménages. La BOA-BENIN, soucieux de ce déséquilibre et faisant partie du groupe BMCE, n'est pas restée en marge dans l'accompagnement du financement de ces investissements. Cette situation préoccupante nous amène à nous poser la question fondamentale suivante : Comment peut-on analyser la contribution des banques secondaires au développement des Petites Et Moyennes Entreprises ?

CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

Cette partie s'oriente vers deux points. Le premier comporte la problématique, les objectifs et les hypothèses de recherche. Le second comporte la revue de la littérature et la méthodologie de recherche.

SECTION 1 : CADRE THEORIQUE

Cette section sera consacrée à la problématique, objectifs de recherche et hypothèses.

PARAGRAPHE 1 : Problématique

Au Bénin, les PME, représentent aujourd'hui une source d'emplois, de la richesse, diminuant ainsi le chômage, et contribue ainsi à la croissance économique du pays. Leur place dans le tissu économique devrait être essentielle à la fois pour préserver la cohésion sociale et pour favoriser le développement harmonieux du territoire. Ce constat se trouve renforcé par la volonté gouvernementale de promotion des PME exprimée à travers son rapport sur la présentation du programme spécial et de fonds de promotion PME / PMI du Ministère de l'Industrie du Commerce et de la promotion de l'emploi (MICPE), la mise en place du guichet unique, du Fonds National de Garantie (FONAGA) et de l'assistance du Centre de Promotion et d'Encadrement des PME (CEPEPE).

Cependant, ce type d'entreprise, souffre d'une fragilité structurelle liée en particulière à une insuffisance de fonds propres. Le niveau de ceux-ci conditionne en effet le financement de l'investissement, la résistance à la mauvaise conjoncture et l'accès au crédit. Or Cauboue et Dutailis s'accordent à dire que : "Faire de la banque, c'est tenter de faire des contradictoires", en ce sens que le banquier en tant que dépositaire des fonds d'autrui doit chercher la plus grande sécurité en prenant le moins d'engagement possible et en tant que commerçant doit chercher à être utile à sa clientèle afin de la développer et faire plus de bénéfice en prenant le maximum d'engagements.

Bien que les mesures permettant une collecte importante de l'épargne nationale continue d'être recherchées, il convient de noter que les banques béninoises financent très peu l'économie nationale à tel point que la surliquidité est devenue préoccupante au sein de ces institutions (BONOU 1995). Les entrepreneurs rejettent la responsabilité sur les banques à qui ils reprochent non seulement d'être trop frileuses à l'égard du risque mais également d'adopter une politique très restrictive de prêts et de ne jouer que le rôle de sauvegarde de sous par manque de dynamisme et d'audace. Les banques collectent donc beaucoup plus de dépôts qu'elles n'accordent de crédits. Leur contribution au financement des activités du

secteur privé reste encore très faible au Bénin. De nombreuses statistiques ont été produites dans ce cadre. Par exemple, en 2007, les crédits accordés aux entreprises par les banques en pourcentage du PIB s'élève à 17,6% au Bénin contre 75,3% ; 76,7% ; 25,3% ; 20,1% et 18,8% respectivement pour l'Afrique du Sud, l'Ile Maurice, le Kenya, le Burundi et le Togo (FMI, 2008). L'accès au financement reste une préoccupation majeure pour les PME. L'encours des crédits à l'économie se situe à environ 20% du PIB, bien en deçà de la moyenne de 40% en Afrique subsaharienne, et les taux d'intérêt offerts par les banques béninoises sur les crédits accordés aux entreprises et aux ménages demeurent parmi les plus élevés de l'UEMOA. Ces taux d'intérêt ressortent en moyenne à 11,1% sur la période 2010-2012 contre un niveau moyen de 8,3% dans l'UEMOA.

Rappelons que cette problématique se libelle à travers le problème général de l'existence d'éléments de blocage liés au financement des PME par les banques secondaires, et donne lieu à six (06) problèmes spécifiques à savoir : la méfiance de la banque à financer les PME, les difficultés liées à la constitution des garanties à fournir par les PME qui prétendent aux crédits, la lenteur du processus d'octroi des crédits aux PME, le niveau relativement élevé des taux d'intérêts pratiqués pour les opérations de crédits, le différé d'amortissement ne tient pas toujours compte du rythme spécifique d'exploitation de l'entreprise, le cout élevé des démarches administratives pour la constitution des garanties.

En dehors des problèmes de financement des PME, quels peuvent-être les facteurs susceptibles de dynamiser l'octroi de crédit aux PME ? Les banques secondaires sont-elles réellement précurseurs des PME au Bénin ?

Le présent mémoire s'inscrit dans la logique des travaux empiriques réalisés jusque-là sur la question, et tente d'apporter des éléments de réponses aux interrogations susmentionnées. Il ressort de cette étude un objectif général, des objectifs spécifiques liés à cet objectif général et des hypothèses de recherche qui découlent de ces objectifs spécifiques.

PARAGRAPHE 2 : Objectifs de recherche et hypothèses

A- Objectifs de recherche

L'objectif général de cette étude est d'analyser la contribution des crédits bancaires au développement des PME. Les objectifs spécifiques liés à cet objectif général sont de deux ordres :

OS1 : mesurer l'effet des crédits bancaires sur le développement des PME.

OS2 : analyser la relation qui existe entre les crédits bancaires et le développement des PME.

B- Hypothèses

H1 : les crédits bancaires ont un effet positif sur le développement des PME.

H2 : il existe une relation bidimensionnelle entre les crédits bancaires et les PME.

SECTION 2 : REVUE DE LA LITTERATURE ET LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE

PARAGRAPHE 1 : Revue de Littérature

La revue de la littérature permet dans le cadre de toute recherche de s'assurer au préalable de l'état des connaissances acquises sur le sujet ou le domaine abordé.

Elle nous permettra de faire le tour des auteurs qui ont abordé avant nous, une étude sur le financement bancaire des PME.

La littérature en matière de financement bancaire des PME n'est pas loin d'être assez complète. Il existe des mémentos et des ouvrages spécialisés qui orientent lieux le financement des PME par la banque.

Nous ne saurions faire la revue de littérature sans une définition de la banque, des PME, de la notion de crédit et d'intermédiation, et de la notion de risque.

A- Définition de quelques concepts de base

1-) Notion de banque

Par la banque, il faut entendre établissement de crédit au sens de l'article 1^{er}

De la loi bancaire française du 24 Janvier 1984. Ainsi, « les établissements de crédit sont des personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle des opérations de banque. Les opérations de banque comprennent la réception des fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à disposition de la clientèle ou la gestion des moyens de paiement ».

Aux termes de l'Article 3 de la loi N° 90 –O18 du 27 juillet 1990 portant réglementation bancaire de l'UEMOA, « Sont considérées comme Banques, les entreprises qui font profession habituelle de recevoir des fonds dont il peut être disposé par chèque ou virement et qu'elles emploient, pour leur propre compte ou pour le compte d'autrui, en opérations de crédit ou de placement ».

Cette définition fait apparaître des observations qui caractérisent le banquier :

- La réception des fonds du public : c'est la prérogative que lui confère la loi de recevoir des dépôts d'argent du public. Ces dépôts sont faits à la banque de l'argent devra être restitué à tout moment en cas de réclamation par le déposant ;
- L'emploi des fonds par la banque pour son propre compte ou pour le compte d'autrui ;
- L'utilisation des fonds en opérations de crédit ou de placement ;
- L'émission et la gestion des moyens de paiement.

Outre ces caractéristiques, la fonction économique de la banque revient à assurer la médiation entre les offreurs et les demandeurs de capitaux, à éviter que les épargnes durables (DAT) ou momentanées ne restent ni stériles ni inemployées, à assurer une répartition judicieuse de ces épargnes entre les divers secteurs de la production de manière que tout l'appareil économique puisse fonctionner normalement.

2-) Notion Des PME

Définir une PME, est l'un des problèmes les plus complexes qu'aient à aborder ceux qui s'intéressent à ce type d'entreprise.

Aucune définition satisfaisante et unanime admise de la PME n'existe ni au Bénin ni ailleurs dans le monde.

La plupart des tentatives de définition faites à propos de ce concept tant au niveau des pays économiquement avancés qu'au niveau des organismes internationaux tel que le Bureau International du Travail (BIT) se référant à des critères quantitatifs (taille et performance de l'entreprise) et qualitatifs (mode de gestion, statut juridique).

Ainsi, chaque pays a sa définition de la PME, car ce qui est petit dans un pays peut être grand dans un autre.

➤ Concept des PME sur le plan international

Nous aborderons ici les différentes définitions que les organisations internationales donnent aux PME.

✓ **Définition selon BIT**

Pour le BIT « au sens large du terme, les PME englobent les entreprises individuelles modernes qui occupent jusqu'à cinquante (50) personnes, les unités familiales de trois (3) ou quatre (4) membres, les industries villageoises, les associations, les coopératives, les propriétaires exploitants, les micro-entreprises et les personnes travaillant à leur propre compte dans le secteur structuré de l'économie. Le secteur comprend ainsi les petites et moyennes entreprises, les activités non manufacturières à petites échelle dans la construction, le transport, l'entretien et la réparation, le commerce »

Cette définition retrace les critères spécifiques aux pays les moins avancés et la classification des PME selon les secteurs d'activités économiques.

✓ **Définition selon la Banque Mondiale**

La Banque Mondiale, dans le but d'analyser le rôle et caractère des PME en vue de leur concevoir des programmes d'aide, les définit comme « les entreprises engagées dans les activités comportant des difficultés d'accès sous formes d'infrastructures et de ressources financières et à des incitations sans aides spécialisées. »

✓ **Définition selon BCEAO**

Selon la BCEAO, la PME est une entreprise effectivement gérée par des nationaux détenant au moins 51% du capital et dont l'encours de crédit est inférieur à trente (30) millions de FCFA.

✓ **Concept des PME sur le plan National**

Au Bénin deux définitions de la PME semblent coexister. Il s'agit de celle du séminaire national sur la politique de promotion des PME organisé par le Ministère de l'Industrie et de la Promotion de l'Emploi, et de celle retenue par le législateur dans la loi N° 90-002 du 29 mai 1990 portant code des investissements. A ces deux définitions s'ajoute celle de la CCIB.

✓ **Définition du séminaire national sur la politique des PME**

D'après les conclusions de ce séminaire, « est Petite et Moyenne Entreprise au Bénin, toute entreprise légalement constituée, tenant une comptabilité régulière qui n'est pas filiale de multinationale et qui satisfait aux critères quantitatifs ci-après :

- Un effectif de cinq (5) à cinquante (50) employés permanents.
- Un capital social compris entre un (1) et cinquante (50) millions ou des investissements d'un montant compris entre cinq et cinq cent (500) millions de FCFA »

✓ **Définition du Législateur**

Est considérée pour le législateur béninois, comme PME pouvant être agréée au régime A (régime des PME), toute entreprise qui remplit cumulativement les conditions suivantes :

- Etre immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou se conformer dans le cas d'une coopérative à la réglementation en vigueur en matière de constitution des coopératives ;
- avoir un programme d'investissement d'un montant de vingt (20) millions à cinq cent (500) millions de FCFA ;
- prévoir d'utiliser au moins cinq (5) salariés permanents de nationalité béninois ;
- tenir une comptabilité régulière conforme au plan comptable national quel que soit le chiffre d'affaires réalisé. »

✓ **Définition selon la CCIB**

Selon la CCIB, une PME est une entreprise constituée de :

- un effectif maximum de dix salariés ;
- un chiffre d'affaires maximum de cinquante (50) millions de FCFA ;
- un total bilantiel maximum de vingt-cinq (25) millions de FCFA.
- Il faudrait en plus de ces critères que les entreprises agricoles aient une superficie de vingt (20) hectares.

En conclusion, nous pouvons retenir qu'au-delà des aspects quantitatifs, il existe des caractères permanents qui militent en faveur d'une définition quantitative, par exemple celle de GINGEMBRE pour qui « Les PME sont des entreprises qui sont exploitées par des patrons qui risquent dans leur affaires, leurs propres capitaux, qui exercent sur ces affaires une direction administratives et technique effective et qui ont des contacts directs et permanents avec leur personnel. »

3-) Caractères des PME

L'entreprise est une entité économique autonome combinant des facteurs de production afin de produire des biens et services destinés au marché. Plusieurs critères permettent d'identifier les différentes formes d'entreprises : le chiffre d'affaires annuel, le montant annuel des investissements etc.

Ainsi, nous avons retenu deux critères à savoir le statut juridique et le secteur d'activité.

➤ **Le statut juridique**

Les résultats de nos recherches documentaires sur les PME ont révélé les formes juridiques ci-après :

- ✓ Entreprise individuelle : pas d'existence autonome, propriété d'une seule personne, l'exploitant est responsable sur ces biens propres ;
- ✓ Société à Responsabilité Limitée (SARL) : entreprise composée de plusieurs propriétaires, l'effectif varie entre deux (2) et trente (30) personnes ;
- ✓ Société Anonyme (SA) ;
- ✓ Coopératives et Associations.
- ✓ Secteur d'activité

Les PME exercent dans tous les secteurs d'activité :

- ✓ Le secteur primaire qui regroupe l'agriculture, l'élevage, la pêche, la sylviculture, etc.
- ✓ Le secteur secondaire qui concerne les industries et les manufactures, les bâtiments travaux publics, énergies, eaux et mines...
- ✓ Le secteur tertiaire qui regroupe le commerce, le transport, le tourisme et les autres services.

En général, les PME sont caractérisées par :

- Des structures fragiles ;
- L'incapacité de présenter les garanties exigées par les banques ;
- Une faible connaissance de leur secteur d'activité ;
- L'utilisation fréquente de technologies moins avancées ;
- L'absence d'innovation technologique ;
- La faiblesse de la compétence directoriale ;
- Les difficultés d'accès aux prestations offertes par les institutions financières,
- Le risque d'échec élevé dû à l'absence d'un système de gestion efficace ;
- L'absence de la formation de personnel qualifié ;
- Le contact permanent entre la Direction et les travailleurs ;
- Un sur ou sous dimensionnement de la capacité de production.

En particulier, les PME béninoises sont caractérisées par :

- L'inexistence de comptabilité régulière au sein des entreprises, chef d'entreprise ;

- L'inexistence de personnel qualifié pour la gestion de l'entreprise : il convient de noter que les promoteurs des PME préfèrent collaborer avec des gens parfois sans niveau, ni compétence requise pour l'exploitations de leur entreprise ;
- L'absence d'étude préalable à la création d'entreprise.

4-) Notion de crédit

Etymologiquement le mot crédit vient du latin « credere » qui signifie croire à ; faire confiance.

La définition théorique du crédit intègre le temps qui sépare l'avance de fonds de sa restitution, la confiance dans le remboursement ultérieur et le risque couru par le dispensateur du crédit. Légalement, le crédit est « Tout acte par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne, ou prend un engagement par signature (aval, cautionnement) éventuellement avec intérêt. Sont assimilés aux opérations de crédits, le crédit-bail, et en général toute opération assortie d'une option d'achat ».

Selon le cadre en vigueur portant réglementation bancaire dans l'UEMOA, le crédit est une opération de prêt, d'escompte, de prise de garantie, de financement, de vente à crédit ou de crédit-bail.

Selon SEZE, le crédit : « C'est du temps ou de l'argent. C'est le temps qu'on donne en attendant l'argent ou l'argent qu'on donne en attendant le temps ». De tout ce qui précède, les crédits peuvent être classés en différentes catégories, selon les bénéficiaires, les modes de remboursement ou la durée.

5-) Notion d'intermédiation financière

Considérée surtout comme le rôle traditionnel des banques, l'intermédiation financière consiste à collecter des ressources auprès des agents à excédent de capitaux et à octroyer des crédits aux agents en déficit de capitaux. Les banques commerciales, les caisses d'épargne, les compagnies d'assurances, les fonds de pensions, et les structures de financement constituent les principaux intermédiaires financiers.

On distingue :

- Les intermédiaires financières qui offrent des moyens de paiements additionnels grâce à leur capacité de création monétaire en plus de leur fonction de financement et de transformation des actifs. Il s'agit des institutions bancaires qui, de par leurs caractéristiques, mettent en circulation la monnaie existante d'une part et créent de nouveaux moyens de paiement d'autre part.

- Les intermédiaires financiers non monétaires. Ils représentent toute institution ou tout agent financier dont l'activité essentielle consiste à collecter l'épargne auprès du public sous forme de dépôts et à les rétrocéder sous forme de crédits aux agents à besoins de financement.

6-) Notion de risque

Le risque est un événement imprévisible qui subsiste dans les relations banques et clients.

En d'autres termes, le risque désigne les inconvénients et les dangers plus ou moins probables.

Pour le banquier qui s'engage par un crédit, le risque explique l'impossibilité de la part du bénéficiaire d'honorer l'engagement de remboursement à échéance.

Selon COUSSERGUES « il en existe cinq, qui sont principalement les plus en vue : le risque de crédit, de liquidité, de taux, de change et d'insolvabilité. L'étude de ces différents risques ne peut d'ailleurs être dissociée de celle de la réglementation qui, pour une large part, a comme objet d'imposer aux banques un comportement de prudence face à ces risques ».

Selon certains auteurs une banque ne peut résister à la concurrence que lorsqu'elle jouit d'une image positive, résultat de la bonne gestion de ces risques ; et pour bien gérer il y a nécessité de disposer des professionnels en gestion des risques.

Selon DAGBA (2000) "Risque Inhérents à l'Activité Bancaire" ; le risque se gère, s'appréhende et doit être suivi quotidiennement ; en cela, que la banque doit exiger des garanties internes et externes adaptées aux crédits accordés, surveiller leurs valeurs et être à l'écoute permanente de ses clients.

Selon DERREUMAUX, actuel Président Directeur Général du groupe BOA, « Il faut évoquer la réticence naturelle des Banques à intervenir à grande échelle dans un domaine nouveau pour elle où il est unanimement reconnu que les risques bancaires sont élevés et le pourcentage d'échecs important. »

Pour CALVET dans "Méthodologie de l'analyse financière des établissements de crédits" 2^e édition Economica-Gestion, les risques de crédits sont associés aux activités des banques commerciales mais aussi aux opérations de trésoreries (prêts de liquidation) et aux opérations de marché.

Ainsi, en ce qui concerne la gestion de ces risques, l'analyste financier prendra notamment en compte :

- ✓ Les procédures de sélection des risques, qui sont différentes selon la nature des activités en cause. Pour les activités, elles recouvrent les procédures d'instruction d'une

demande de crédit ainsi que les procédures d'approbation ou de rejet de la demande. A cet égard, l'analyste examinera notamment les techniques employées (scoring, analyse financière...) pour instruire un dossier ainsi que l'organisation des délégations en matière d'approbation des dossiers.

Il vérifiera également que l'établissement dispose des procédures appropriées pour respecter les normes (internes ou réglementations) de divisions des risques ;

- ✓ Pour les opérations de trésorerie et des opérations de marché, ces procédures consistent à établir, à partir d'analyses financières internes et / et ou des notes délivrées par des agences de rating des listes de contreparties agréées, ces listes précisant les risques maxima susceptibles d'être encourus pour chacune d'elles. L'analyste financier vérifiera notamment que les listes fond l'objet d'une actualisation régulière et que les limites sont respectées (le respect des limites requiert un suivi en temps réel des positions prises par les différentes entités d'un établissement) ;
- ✓ Les protections recherchées lors de la prise des risques. Elles tendent également à se différencier selon les activités. Pour les activités de la clientèle, il s'agit principalement des garanties prises (cautions, hypothèques, nantissement). Pour les opérations de trésorerie et les opérations de marché, il s'agira plutôt des techniques juridiques employées. Ainsi, l'utilisation de la technique de la pension livrée permet de réduire, voire d'éliminer, le risque de crédit associé aux prêts de liquidation. Par ailleurs, la conclusion d'accords bilatéraux de compensation (compensation avec exigibilité anticipé) permet, pour les opérations de trésorerie et pour les opérations sur dérivés, de réduire très sensiblement de crédit associé à ces opérations ;
- ✓ Les procédures de suivi. La situation financière de toute contrepartie étant susceptible d'évoluer, tout risque de risque de crédit, notamment ceux sur la clientèle, doit faire l'objet d'un suivi. Ce dernier implique notamment une actualisation régulière de la documentation du dossier de crédit et une gestion des garanties. Le suivi des dossiers de crédit constitue assez souvent un point faible dans la gestion des risques de contrepartie, un suivi effectif n'intervenant trop souvent qu'à la suite d'incident de paiement ou de défaillances et non de façon régulière ;
- ✓ Les procédures de déclassements et de provisionnement des crédits compromis. Sur les plans comptable et prudentiel, il est important que la charge de provisionnement soit correctement estimés ;
- ✓ La politique de tarification. La sous-tarification des risques de crédit (crédit clientèle), qui résulte notamment des conditions générales du marché, a pour effet pervers une

rémunération insuffisante des fonds propres. Il est donc important que l'ensemble des coûts soit pris en compte lors de l'octroi d'un crédit : coût de refinancement, coûts opératoires (frais généraux), coût du risque (charge de provisionnement) et rémunération des fonds propres ; la politique de tarification est naturellement inséparable de la stratégie générale mise en œuvre

B- Revue Théorique

Dans la lignée des travaux de Diamond (1991), la littérature bancaire classique considère que des relations étroites et de long terme avec une banque devraient permettre aux PME de bénéficier de contrats plus favorables. La raison est simple : le financement relationnel permettrait à la banque d'accumuler de l'information sur la qualité de crédit de la firme et, ce faisant, de résoudre les problèmes de sélection adverse inhérents à la relation de crédit. En suivant Stiglitz et Weiss (1981), les banques seraient moins enclines à rationner le crédit et à prendre des garanties élevées dans le cadre d'un financement relationnel que dans celui d'un financement transactionnel. De même, les banques seraient capables d'ajuster les taux d'intérêt à la qualité réelle de la firme.

Cette approche, attirante d'un point de vue intuitif, ne tient cependant pas compte de l'impact d'une relation bancaire étroite sur le degré de concurrence sur le marché du crédit. En d'autres termes, le développement d'une relation étroite entre un emprunteur et une banque permet à cette banque de développer un avantage informationnel sur les autres fournisseurs de crédit. Les conséquences de cet avantage informationnel de la banque « interne » ne sont pas forcément défavorables pour l'emprunteur. Pour s'en convaincre, nous présenterons le cadre théorique proposé par Petersen et Rajan (1995) qui étudient l'impact de la concurrence bancaire sur les termes du contrat de crédit (disponibilité et taux d'intérêt). L'intuition est la suivante :

- Les banques, confrontées à une demande de crédit initiale, considèrent l'ensemble des profits futurs générés par la relation avec l'entreprise. Dans cette optique, une banque peut financer une entreprise jeune ou en difficulté (en enregistrant des pertes à court terme) si elle anticipe que la relation sera profitable dans le futur ;
- La capacité à extraire des profits dans le futur dépend du pouvoir de marché de la banque. Plus la banque acquiert au fil du temps un pouvoir de marché important, plus elle est prête à financer ex ante des entreprises ayant une faible qualité de crédit. A l'inverse, l'intensification de la concurrence sur le marché du crédit bancaire, en

limitant les rentes extraites dans le futur par les banques, peut augmenter le rationnement de crédit.

C- Revue Empirique

D'un point de vue empirique, les relations banques-entreprises semblent bien bénéficier à ces dernières. En attestent notamment les études d'évènement qui, dans le foulée de James (1987), ont mis en évidence l'augmentation des cours de l'emprunteur à l'annonce de l'obtention d'un crédit bancaire. Ce résultat, maintenant largement confirmé, ne permet cependant pas d'identifier les sources de création de valeur associées à cette relation. La relation banque-PME est-elle créatrice de valeur parce qu'elle permet de limiter le rationnement de crédit, d'améliorer les conditions de financement des entreprises (baisse des garanties et des taux d'intérêt), d'éliminer les entreprises non viables... ? En outre, force est de constater que ces études d'évènement portent sur des entreprises cotées et non sur des PME.

Considérons dans un premier temps l'impact d'un financement relationnel sur les taux d'intérêt pratiqués. D'un point de vue théorique, deux thèses s'opposent. D'une part, la thèse classique qui, dans la lignée de Diamond (1991), prédit que les taux d'intérêt devraient baisser en fonction de la durée des relations, les banques accumulant de l'information du fait de la répétition des interactions avec un emprunteur. D'autre part, celles du lissage des taux d'intérêt (Petersen et Rajan, 1995) et du hold-up (Sharpe, 1990) qui prédisent une politique de subvention des jeunes entreprises ou des entreprises entretenant une relation récente avec leur banque et à l'inverse une expropriation des entreprises plus anciennes.

Les résultats sont équivoques. L'étude fondatrice de Petersen et Rajan (1994), montre en particulier qu'il n'existe aucune relation via une baisse des taux d'intérêt appliqué et la durée des relations bancaires. Plusieurs explications peuvent être avancées :

- La concurrence est insuffisante sur ce segment de clientèle pour forcer la banque à transférer les bénéfices de la relation via une baisse des taux. L'emprunteur serait donc captif de sa banque traditionnelle (théorie du hold-up de Sharpe, 1990 ou Rajan, 1992) ;
- Les mécanismes de tarification en vigueur dans les banques favorisent une rigidité des taux. Pour Petersen et Rajan (1994), les chargés de clientèle ne peuvent s'écarter des grilles de tarification en vigueur dans leur institution. Or ces grilles sont

essentiellement fondées sur des critères de taille et ignorent en grande partie les éléments recueillis au cours de la relation.

L'indépendance entre taux d'intérêt et durée des relations est cependant contestée par des travaux ultérieurs.

Ainsi, Berger et Udell (1995) trouvent, en utilisant la même base de données que Petersen et Rajan, une relation négative entre le taux appliqué et la durée des relations. Ils expliquent cette différence de résultats par la nature de leur échantillon : alors que Petersen et Rajan s'intéressent à l'ensemble des prêts accordés aux entreprises, Berger et Udell limitent leur investigation aux seules lignes de crédit. Or ce type de financement, qui engage la banque dans le futur, place celle-ci en situation de risque accru. Il semble donc logique de constater une plus forte sensibilité du taux à la durée de la relation dans le cadre des lignes de crédit. Les deux études concordent cependant lorsqu'on considère non plus la durée mais la profondeur de la relation : cette dernière réduit de façon significative le taux d'intérêt appliqué.

Plus récemment, Degryse et Van Cayseele (2000) montrent sur un échantillon de PME belges que le taux d'intérêt augmente avec la durée des relations et décroît avec l'étendue des relations mesurée par le nombre de produits et services souscrits auprès de la banque. Il ressort en outre que l'étendue de la relation influe plus fortement sur le niveau des taux que ne le fait la durée des relations.

Si l'impact des relations de clientèle sur les taux d'intérêt apparaît donc ambigu, l'effet sur la disponibilité du crédit est moins contesté. Les études existantes montrent que l'étendue des relations améliore la disponibilité du crédit (Petersen et Rajan, 1994 ; Cole, 1998). Les résultats concernant la durée des relations sont plus contrastés : Petersen et Rajan (1994) mettent en évidence un effet positif de la durée des relations alors que Cole (1998) ne trouve aucun effet significatif.

De même semble-t-il difficile de conclure sur l'impact du type de relation de clientèle sur le niveau de garanties exigé. En effet, si Berger et Udell (1995) et Harhoff et HÖrting (1998) montrent que des garanties décroissent en fonction de la durée des relations bancaires, plusieurs études empiriques récentes montrent que les banques principales prennent des garanties plus importantes que les banques secondaires (Degryse et Van Cayseele, 2000 ; Elsas et Krahen, 2000). Cette divergence de résultats pourrait être due à la nature des crédits

considérés : alors que les deux premières études sont réalisées sur des échantillons de lignes de crédit, Degryse et Van Cayseele et Elsas et Krahen considèrent l'ensemble des crédits bancaires. L'article récent de Chakraborty et Hu (2006) semble confirmer l'idée que l'impact des variables relationnelles sur le niveau des garanties dépend du type de crédit. Pour les lignes de crédit, les garanties diminuent en fonction de la durée des relations mais ne dépendent pas de l'étendue des relations. Les résultats sont inversés pour les autres types de crédit : le niveau des garanties ne dépend pas de la durée des relations mais décroît en fonction de l'étendue des relations. Ces résultats tendraient donc à démontrer que les deux variables relationnelles (la durée et l'étendue des relations) ne sont pas substituables : la durée des relations permettrait, via les interactions répétées avec l'emprunteur, de générer de l'information « soft » particulièrement utile pour évaluer le risque des lignes de crédits ; l'étendue des relations permettrait au contraire de recueillir de l'information « hard » plus adaptée à des financements « à l'acte ».

Pour BERNET-ROLLAND dans « Principes de Techniques Bancaire », 22^e édition DUNOD, le banquier exerce un métier délicat car il est en relation avec ses propres clients à qui il doit des prestations de qualité et à des tiers qui peuvent le solliciter compte tenu des particularités de son métier. Ces contraintes font naître une responsabilité particulière du banquier qui est une tenue à un relatif secret professionnel, et doit veiller à la régularité des opérations effectuées par son intermédiaire en veillant notamment au respect de la réglementation bancaire, d'où les risques de métier de banquier

➤ **Contribution des banques secondaires à la croissance économique**

L'amélioration de l'accès des PME au marché des financements passe inévitablement par une réduction de l'asymétrie d'information entre intermédiaires financiers et PME. Une solution consiste à encourager le développement de banques commerciales de tailles plus modestes ou de banques rurales, idéalement à capitaux locaux, afin de réduire la distance économique et géographique entre banques et PME (Kauffmann, 2005). Pour les banques traditionnelles, souvent à capitaux étrangers, qui souhaitent approcher les PME, le développement d'unités de crédit aux PME est de plus en plus répandu (Afrique centrale). Pour accompagner le développement rapide de ces structures en ASS, les bailleurs de fonds (notamment la Société financière internationale et la Banque Européenne d'Investissement) mettent en place des programmes d'assistance technique visant à renforcer les capacités des banques dans l'exercice du métier de crédit aux PME. Spécialisées sur les PME, ces unités peuvent répondre de manière plus adaptée à leurs besoins et même dans certains cas dispenser à leur

tour une assistance technique aux entrepreneurs. Une pratique également de plus en plus adoptée par les banques commerciales traditionnelles pour se rapprocher des PME, consiste à collaborer avec certaines institutions ayant *a priori* une meilleure connaissance de ces contreparties comme les ONG, les prestataires de services non financiers, les institutions de micro finance (IMF), les sociétés de crédit-bail ou les fédérations de PME. La collaboration est bénéfique pour les deux parties : ces institutions ont de faibles capacités de financement faute de ressources mais une bonne connaissance des petits entrepreneurs et une grande expérience du travail de proximité, ce qui fait défaut aux banques qui disposent elles en revanche de ressources. Ces partenariats doivent être encouragés car généralement très fructueux. Dans la même logique, un autre moyen de réduire l'asymétrie d'informations consiste à augmenter le nombre d'intermédiaires entre le prêteur qui dispose des fonds et l'emprunteur final. Les banques peuvent ainsi prêter à des agents reconnus qui ont un meilleur accès aux PME (coopératives, associations professionnelles...). Cette solution présente l'inconvénient d'augmenter le coût des financements pour le bénéficiaire final, mais permet d'atteindre des PME qui n'auraient sinon accès à aucun crédit.

L'amélioration de l'accès des PME au marché des financements requiert également une diversification de l'offre disponible sur le marché, celle-ci apparaissant souvent inadaptée aux besoins des PME. Les marchés de ces pays sont en effet largement dominés par les banques universelles classiques et souffrent d'une insuffisance d'organismes de financement spécialisés. Les besoins de financement varient en effet selon la nature des PME et les banques classiques ne sont pas toujours en mesure d'offrir les solutions les plus adaptées. Les PME opérant dans l'agriculture et dans l'agro-industrie sont par exemple très consommatrices de crédits de campagne et de crédit-stockages (l'emprunt est garanti par la production stockée). Si les banques classiques peuvent offrir ce type de crédit, les coopératives agricoles ou les banques agricoles de développement, apparaissent néanmoins plus appropriées pour monter ces financements et maîtriser les risques afférents. De même, les sociétés d'affacturage (discounting, warehousing, factoring) qui proposent de financer le besoin en fonds de roulement en se garantissant sur des stocks et autres actifs liquides, sont particulièrement adaptées aux PME agro-industrielles ainsi qu'aux PME dans l'industrie en général. À l'inverse, les sociétés de crédit-bail (le prêteur reste propriétaire du bien financé), largement utilisé en Afrique centrale, sont davantage adaptées au financement de l'équipement des PME qui ne sont pas en mesure d'offrir de collatéraux, ce qui est le cas de la plupart de celles qui opèrent dans les services (à l'exception du commerce). Le crédit-bail est

également bien adapté aux PME industrielles qui ont des besoins en équipements renouvelables importants (exploitation forestière, minière...). L'ensemble de ces techniques de financement apparaît bien adapté au contexte d'ASS du fait que, nécessitant un recours limité aux procédures judiciaires, elles permettent le cas échéant de réaliser facilement les sûretés. Enfin, de leur côté, les IMF apparaissent en mesure de satisfaire les besoins de financement des PME dans le commerce en proposant des montants limités sur le court terme.

Dans une approche macroéconomique, Sacerdoti (2009) propose une analyse des problématiques de financement du secteur privé en Afrique sub-saharienne. Les conclusions de cette analyse publiées dans un article intitulé « crédit et secteur privé en Afrique : évolution et enjeux, secteur privé et développement, n^o1, pp. 9-13, stipulent que l'Afrique sub-saharienne reste toujours très en retard par rapport aux autres régions en développement en matière de volume de crédit accordé au secteur privé. En dehors de l'Afrique du sud et de l'Ile Maurice, dans la quasi-totalité des pays d'Afrique sub-saharienne, la part des crédits octroyés par les banques au secteur privé n'a tourné qu'autour de 20 et 25% maximum du PIB en 2007. Les raisons évoquées pour justifier cet Etat de chose concernent le niveau relativement élevé des taux d'intérêt, l'importance des garanties exigées et la complexité des procédures prévues à cet effet. Le dilemme qu'impose la prédominance de l'économie informelle dans les pays sous-développés a également fait l'objet de plusieurs travaux. Faisant une analyse du poids du secteur informel des IDE au Bénin, Akpo et Souleymane (2009) ont conclu que le secteur informel constitue le premier frein à l'implantation des investisseurs dans les secteurs productifs orientés vers la consommation de masse. Une enquête sur le secteur informel réalisée en juin 2008 par le LARES et dirigé par le professeur John O. Igué a révélé à ce propos que 70% des enquêtés souhaitent une formalisation de leur activité à condition que des solutions idoines soient apportées à deux de leur préoccupations majeures : la pression fiscale et les lourdeurs administratives notées dans la création des entreprises. Ils souhaitent tous une fiscalité simplifiée et 60% d'entre eux sont favorables au guichet unique pour les formalités de création d'entreprises.

Pour Mickinon et Show (1973), il faut que le taux d'intérêt soient élevés pour générer de l'épargne accroît le niveau de l'investissement. En outre, Blejer et Khan (1984) font noter que tout effet d'un rationnement de crédit, exprime un effet transmis à l'investissement privé par le biais d'une réponse de l'épargne à une baisse du taux d'intérêt.

➤ Impact des crédits des banques sur l'investissement des PME

Pour monsieur DERREUMAUX, il faut évoquer la réticence naturelle des banques à intervenir à grande échelle dans un domaine nouveau pour elles et où il est unanimement que les risques sont élevés et le pourcentage d'échecs important. En dehors de cet obstacle psychologique, il évoque quatre difficultés objectives qui freinent la participation des banques à ces financements : « la large prééminence des dépôts à vue dans les ressources bancaires qui limite les possibilités de réemploi à long terme au profit d'investissement ; l'encadrement très strict des crédits qui rend malaisé les changements de structure de portefeuille en les liant avant tout à des réaffectations toujours lentes à opérer ; l'absence dans le personnel des banques commerciales de professionnels capables d'apprécier la qualité des études et du suivi des projets financés qui représente un coût largement supérieur à la rentabilité des financements mis en place lorsqu'il s'agit des petits projets ». Par ailleurs, il a mis l'accent sur les problèmes qui rendent les crédits inaccessibles aux promoteurs. Ceux-ci concernent : « la traditionnelle faiblesse des fonds propres et des garanties apportées qui compromettent l'équilibre financier des projets présentés et portent sur le banquier une part excessive du risque de ceux-ci et de l'irréalisme fréquent des études de marché qui remettent en cause la viabilité des investissements envisagés ».

Selon CAPO-CHICHI (1994), les placements sur le marché monétaire absorbent la plus grande partie des dépôts de la clientèle au détriment de l'économie nationale. Une part importante des dépôts reste probablement dans les caisses des banques ou auprès de leurs correspondants à l'étranger, ce qui dans ce cas entraînerait un manque à gagner énorme pour le système local. Par ailleurs, il note l'absence quasi-totale des crédits à long terme à l'économie ; il parvient à la conclusion que le système bancaire est fortement excédentaire alors que sa contribution au développement est très faible. Pendant que les besoins de financement de l'économie nationale s'avèrent très importants et variés, les nouvelles institutions en raison de leur vocation commerciale se montrent réticentes et notoirement sélectives quant à la distribution des crédits à l'économie.

BONOU (1995) estime, quant à elle, que les banques concourent moins au financement des entreprises à cause des obstacles liés au fonctionnement du secteur bancaire et au respect de sa réglementation. Par rapport au fonctionnement, elle pense que la nature commerciale des banques, les difficultés de gestion et leurs énormes coûts ne permettent pas aux nouvelles banques d'intervenir à grande échelle dans le financement des investissements, préférant par

contre les opérations de court terme : les crédits commerciaux et les placements sur le marché monétaire.

Selon HOUENONTIN, il se pose aujourd'hui à nos banques, un problème de gestion des énormes liquidités dont elles disposent actuellement et qui sont pour la plupart oisives, car si elles n'y prennent pas garde, elles risquent de s'effondrer cette fois-ci sous le poids des avoirs non placés.

Quant aux difficultés liées aux financements des PME/PMI, certains auteurs tels que COFFI et KEKE (1996) ont décelé le problème de la non utilisation des critères de choix d'investissement et du manque de fiabilité dans les documents comptables présentés par ces PME, ce qui justifie le faible taux de financement des projets d'investissement des PME/PMI au Bénin.

La frilosité des banques à l'égard des PME s'explique principalement par la forte asymétrie d'information qui existe entre entrepreneurs et banquiers. Plusieurs facteurs, spécifiques au contexte d'ASS, en sont à l'origine. Tout d'abord, comme souligné par l'OCDE (Kauffmann, 2005) et le FMI (2006a), l'absence de normes comptables – ou au contraire le niveau excessif de l'information comptable exigée dans le cas de l'Afrique centrale par les normes OHADA ainsi que l'insuffisance de cabinets comptables indépendants, compétents et crédibles ont un impact sur la qualité de l'information financière transmise aux banques. De plus, au niveau des PME, les frontières sont souvent poreuses entre actifs de l'entreprise et patrimoine personnel de l'entrepreneur, crédit personnel et crédit professionnel, ce qui rend plus difficile pour le banquier d'apprécier la capacité de remboursement de son emprunteur. Par ailleurs, les entrepreneurs peuvent avoir un intérêt à diffuser une information financière très restreinte, voire erronée, afin d'échapper à la fiscalité. Cette situation est largement observée en Afrique centrale, où les PME ont même une forte propension à passer dans le secteur informel pour échapper au harcèlement fiscaux. Enfin, il n'existe souvent aucun outil permettant aux banques de connaître les comportements de paiement de leurs nouveaux clients. Les centrales des risques ou centrales des incidents de paiement sont soit inexistantes, soit inopérantes. Dans ce contexte, la communication informelle entre la banque et l'entrepreneur doit permettre de pallier la déficience des canaux classiques de communication.

➤ **Les déterminants du développement des PME**

S'il est généralement admis aujourd'hui que l'Etat et les banques jouent un rôle déterminant dans la mise en œuvre des conditions nécessaires d'un financement compétitif, les anticipations des entreprises constituent souvent un facteur permissif ou restrictif de ce financement. Les anticipations des entreprises sont traditionnellement tributaires de leurs perspectives de rentabilité(ou de profitabilité) et, par conséquent, de l'évolution de l'offre et de la demande dans un marché concurrentiel international. Leurs capacités d'anticiper dépendent principalement de leurs capacités d'adaptation aux nouvelles contraintes de compétitivité internationale. Certes, parmi ces contraintes, celles relatives aux conditions de financement demeurent incontournables et déterminantes ; mais elles ne sont pas les seules. Les contraintes technologiques, organisationnelles, salariales, sociales et fiscales exercent simultanément des effets positifs ou négatifs importants sur la compétitivité des entreprises et influencent considérablement le sens de leurs anticipations. En fait, c'est la capacité des entreprises à s'adapter aux conditions de la concurrence internationale, dont la vivacité façonne en permanence la nature de ces contraintes, qui détermine finalement leurs capacités d'adaptation /anticipation. Cette approche met en valeur la capacité des entreprises exposées à la concurrence internationale à gérer l'ensemble des facteurs endogènes et exogènes qui déterminent un certain niveau de prix (Price competitiveness) et de qualité (no Price competitiveness) de leurs produits.

Trois facteurs principaux peuvent jouer un rôle positif dans l'évolution des anticipations des PME : l'amélioration de leur rentabilité, de leur autonomie financière et la poursuite de la baisse du cout des crédits.

L'amélioration de la rentabilité des PME s'explique essentiellement par la diminution de la pression à la baisse sur le prix. Il est cependant évident de constater que ce relâchement de la pression concurrentielle, est le résultat d'un long processus de maîtrise des couts et d'amélioration de la qualité des produits des entreprises. L'amélioration de la rentabilité peut inciter les PME à accroître leur autonomie financière, grâce notamment à un important effort de désendettement auprès du secteur bancaire, et recourir à l'autofinancement dont le taux est actuellement anormalement bas par rapport à la moyenne.

Enfin, la baisse du cout des crédits, qui résulte de la réussite de la politique désinflationniste et de la baisse consécutive des taux d'intérêts nominaux, permet aux PME d'avoir les coudées

franches pour recourir à nouveau au crédit et assurer un rattrapage nécessaire du retard d'investissement.

D- Quelques activités que les banques secondaires ont envers les PME

- ✓ Les crédits
- ✓ Le Nantissement de marché
- ✓ Les Garanties
- ✓ Assistance du commerce extérieur

PARAGRAPHE 2 : Méthodologie de la recherche

Dans cette partie, il sera question de préciser la méthode d'analyse. La procédure d'estimation du modèle et les variables à utiliser ainsi que les sources des données.

A- Méthodes d'analyse

Dans le but d'atteindre l'objectif général de notre étude ainsi que les objectifs spécifiques et hypothèses sous-jacentes, l'analyse sera empiriquement menée. Les hypothèses formulées seront chacune élucidée par un modèle économétrique aux fins d'analyse plus indiquée. Ainsi, un premier modèle fera ressortir la relation entre les banques secondaires et le développement des PME au Bénin tandis que le second modèle mettra en évidence les indicateurs d'analyses de la contribution des banques secondaires en République du Bénin.

1. Spécification du modèle

Pour mesurer les effets des banques secondaires sur le développement des PME, nous envisageons d'utiliser un modèle de croissance. La formulation de ce modèle part de la fonction de production de type COBB-DOUGLAS qui exprime la production en fonction du capital et du travail.

$$Y = F(K, L);$$

Justification du choix des variables

Soit $Y = AK^\alpha L^\beta$; $0 < \alpha < 1$; $0 < \beta < 1$ et $\alpha + \beta = 1$ ou Y est la production ; K le stock de capital ; L la main d'œuvre ; A est un paramètre d'échelle et α , β sont des élasticités de la production aux différents facteurs productions, de plus les rendements d'échelle sont constants sous forme de logarithme linéaire.

La fonction peut s'écrire :

$\text{Log } Y = \text{log}A + \alpha \text{log}K + \beta \text{log}L + \varepsilon t$. Ici le stock de capital (K) sera approché aux crédits accordés par les banques secondaires (O) aux PME ; la main d'œuvre (L) sera approchée à l'épargne (S). Ainsi la forme log linéaire de la fonction revient à :

$$\text{Log FBCF} = \text{log}A + \alpha \text{log}O + \beta \text{log}S + \varepsilon t .$$

En posant $\text{Log}A = C$; on aura :

$$\text{Log FBCF} = C + \alpha \text{log}O + \beta \text{log}S + \varepsilon t . \text{ Avec ;}$$

FBCF : Formation Brute de capitale Fixe en tant que variable dépendante ; il est introduit pour vérifier l'investissement des PME.

O : crédits octroyés aux PME par les banques secondaires ; il est introduit ici pour vérifier l'hypothèse 1.

S : Epargne Intérieur : c'est la liquidité que les agents économiques déposent dans les banques. Il est inséré dans le modèle pour analyser sa contribution aux développements des PME.

C : une constante.

2. Procédure d'estimation

Dans cette partie, nous aborderons les différentes étapes à suivre pour l'estimation ; les travaux liés aux traitements économétriques (étude de stationnarité des variables, régression, tests statistiques...) seront également effectués grâce au logiciel(EVIEWS). L'approche méthodologique adoptée pour l'étude économétrique comporte les étapes suivantes :

➤ Etude de stationnarité

Pour étudier la stationnarité de nos variables nous utiliserons les tests de Dickey- Fuller Augmenté (ADF). Si ADF calculé l'ADF théorique ; alors la variable est stationnaire. D'après Quinet (1969), un processus est stationnaire si la loi qui régit chacune des variables est aléatoire et indépendante du temps. Une série chronologique est de nature stationnaire si et seulement si elle est la réalisation d'un processus stationnaire.

Par contre, le non stationnarité est souvent caractérisé par la présence d'une racine unitaire dans les séries ou par la rupture dans la tendance étudiée. Si les résultats issus de ce test révèlent que toutes les variables ne sont pas stationnaires en niveau, nous passerons à un test de Co-intégration.

➤ **Etude de test de Co-intégration**

Les tests de Co-intégration se font par l'approche d'Engel et Granger (1987), soit par l'approche de Johanssen. L'approche Johanssen permet par la méthode de maximum de vraisemblance de tester l'existence d'une relation de long terme dans les séries temporellement stationnaires et d'obtenir les vecteurs de Co-intégration, dans un cadre multi-varié. Contrairement à l'approche d'Engel et de Granger qui ne tient compte que d'une seule relation de Co-intégration, celle de Johanssen paraît plus attrayante. Lorsqu'on veut tester la Co-intégration dans un système de plusieurs variables, cette approche est basée sur deux tests : le premier appelé statistique de trace teste l'existence d'au moins n vecteurs de Co-intégration dans un système comportant $(N-n)$ variables. Le second dénommé statistique de la valeur propre maximale, teste s'il existe exactement n vecteurs de Co-intégration contre l'alternative de $n+1$ vecteurs. La présence de Co-intégration nécessite une correction du modèle (ECM) : Erreur Correction Model ou MCE : Modèle à Correction d'Erreur.

➤ **Etude du Modèle à Correction d'Erreur (MCE)**

Si l'étape précédente met en évidence des relations de Co-intégration, l'étude se fera à ce niveau sur le modèle ECM qui fournit des élasticités des variables aussi bien pour le court terme que pour le long terme. Il traduit le degré d'influence des variables exogènes sur la variable endogène. Dans le cas contraire, nous allons poursuivre l'analyse à l'aide de la méthode des Moindre Carré Ordinaires (MCO). Si la validation des MCO est relative à la qualité statistique et économétrique de l'estimation, on effectue les tests suivants :

Le test de Student, pour apprécier la qualité individuelle des coefficients. Si $(t \text{ calculé} > t \text{ théorique})$ alors le coefficient est significativement différent de zéro. Le test de Fisher est le coefficient de détermination ajusté pour apprécier la qualité globale du modèle. Si $(F \text{ calculé} > F \text{ théorique})$ alors le modèle est globalement bon.

Le test Breusch-Golfrey et statistique de D. Watson seront utilisés pour vérifier s'il y a auto-corrélation des erreurs et enfin la méthode de Cochrane Orcutt sera utilisée pour corriger auto-corrélation des erreurs le cas échéant. Après l'estimation des coefficients du modèle par les

MCO, il convient de s'intéresser à la stabilité de ces coefficients. La stabilité des coefficients est importante quand on cherche à comprendre les mécanismes économiques et à faire des prévisions. La stabilité des coefficients peut refléter des phénomènes ponctuels dans le temps (crise, dévaluation, changement de politique) ; les tests utilisés pour vérifier la stabilité sont au nombre de deux :

Le CUSUM (Cumulative SUM) fondé sur la somme cumulée des résidus récurrents. Il permet d'étudier la stabilité des équations de régression au cours du temps. Si les coefficients sont stables, alors les résidus récurrents doivent rester dans l'intervalle défini pour des seuils de confiance de 5%. Dans le cas contraire, le modèle est réputé instable.

Le CUSUM SQ (Cumulative SUM Square) fondé sur la somme cumulée du carré des résidus récurrents permet de détecter des modifications aléatoires (ponctuelles) dans le comportement du modèle. Si les coefficients sont stables au cours du temps, alors les résidus récurrents carrés doivent rester dans l'intervalle de confiance. Ces tests sont fondés sur la dynamique de l'erreur de prévision. Ils permettent de déterminer les instabilités structurelles des équations de régression et d'étudier l'erreur de prévision normalisée au cours du temps.

B- Nature et sources des données

La collecte des données vise à regrouper toute la littérature sur la modélisation des crédits ; de l'épargne ; de l'investissement. Les données utilisées sont essentiellement les données secondaires ; donc la collecte a été focalisée sur la recherche et l'exploitation documentaire auprès de diverses institutions. Elles vont de 1984-2013 compte tenu du champ de l'étude et de la disponibilité des données concernant toutes les variables de l'étude. Ces données statistiques proviennent de sources suivantes : A cet effet, les principales sources ci-après ont été identifiées et visitées :

- L'institut Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique INSAE.
- Le centre de documentation de la Direction Générale des Affaires Economique (DGAE) pour la consultation des mémoires antérieurs.
- La cellule de Suivre des Programmes Economiques et Financiers CSPEF du Ministère de l'Economie et des Finances MEF.
- Le programme des Nations Unies pour le Développement PNUD ;
- La Banque Centrale Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- Le Centre de Promotion des Investissements (CPI) ;
- La Cellule d'Appui Technique (CAT).

CHAPITRE 3 : ANALYSE STATISTIQUE ET ECONOMETRIQUE

Il sera procédé ici à l'étude statistique et descriptive et économétrique de quelques variables capables de vérifier nos hypothèses. Les effets des banques secondaires au développement des PME et les relations existantes entre les banques secondaires et les PME seront analysés grâce aux résultats des estimations réalisées à partir du modèle présenté dans le chapitre 2.

Le modèle de croissance présenté au chapitre 2 nous permettra de valider l'hypothèse 1, ensuite le test de causalité de granger nous permettra de valider l'hypothèse 2.

Après l'analyse de nos différents modèles, nous procéderons en section 2 à nos différentes recommandations aux travers des implications politiques.

SECTION 1 : ANALYSES DESCRIPTIVES

Cette section nous permet de présenter dans un premier temps les paramètres de dispersion et dans un second temps d'analyser l'évolution de quelques facteurs explicatifs.

PARAGRAPHE 1 : Paramètres de dispersion

Dans cette partie, il sera question de présenter le tableau de statistique des variables et l'interprétation de ces variables.

Statistique descriptive

Tableau N°1 : Statistique des Variables

	FBCF	CREDIT	EPARGNE
Mean	17.06692	17.37129	208.0870
Median	17.74698	16.60976	196.0100
Maximum	26.27373	30.95551	695.0000
Minimum	8.748403	5.415283	19.97000
Std. Dev.	3.665232	7.465763	161.3919
Skewness	-0.050480	0.114575	0.838909
Kurtosis	3.020119	1.753703	3.823262
Jarque-Bera	0.013247	2.007209	4.366042
Probability	0.993398	0.366556	0.112701
Sum	512.0075	521.1386	6242.610
Sum Sq. Dev.	389.5838	1616.391	755372.8
Observations	30	30	30

Mean est la moyenne.

Median est la mediane

Maximum et Minimum sont respectivement le maximum et le minimum.

Std. Dev est l'Ecart-type

Skewness est le coefficient d'asymétrie

Kurtosis est le coefficient d'aplatissement.

De 1984-2013, on observe qu'en moyenne la FBCF tourne au tour de 17.06692 en pourcentage de PIB, sa médiane est de 17.74698 en % de PIB, son écart d'erreur moyenne est 3.665232 en pourcentage de PIB, son maximum et minimum sont respectivement : 26.27373 et 8.748403 en % de PIB, son coefficient d'asymétrie est -0.050480 en % de PIB et son coefficient d'aplatissement est de 3.020119 en % de PIB.

De 1984-2013, la moyenne des Crédits tourne au tour de 17.37129 en % de PIB, sa médiane est de 16.60976 en % de PIB, son écart d'erreur moyenne est de 7.465763 en % de PIB, son maximum et minimum sont respectivement : 30.95551 et 5.415283 en % de PIB, son coefficient d'asymétrie est de 0.114575 en % de PIB et son coefficient d'aplatissement est de 1.753703.

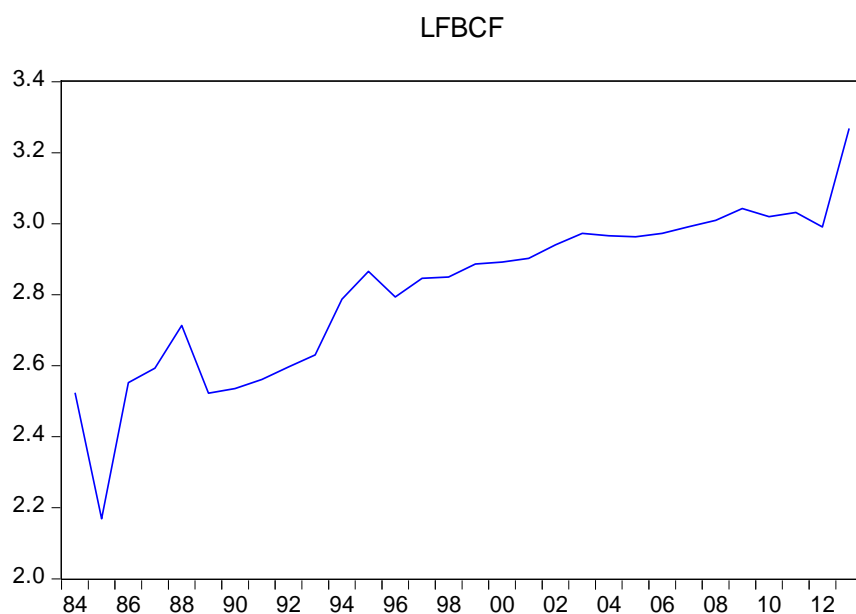
De 1984-2013, la moyenne de l'Epargne tourne au tour de 208.0870 en % de PIB, sa médiane est de 196.0100 en % de PIB, son écart d'erreur moyenne est de 161.3919 en % de PIB, son maximum et minimum sont respectivement : 695.000 et 19.97000 en % de PIB, son coefficient d'asymétrie est de 0.838909 en % de PIB et son coefficient d'aplatissement est de 3.823262 en % de PIB

PARAGRAPHE 2 : Analyse de l'évolution de quelques facteurs explicatifs

Ce paragraphe sera consacré à analyser l'évolution de quelques facteurs explicatifs à partir des graphiques.

Graphique 1 : L'évolution de FBCF sur la période de 1984-2013

Ce graphe permet de montrer l'évolution de FBCF sur la période de 1984-2013

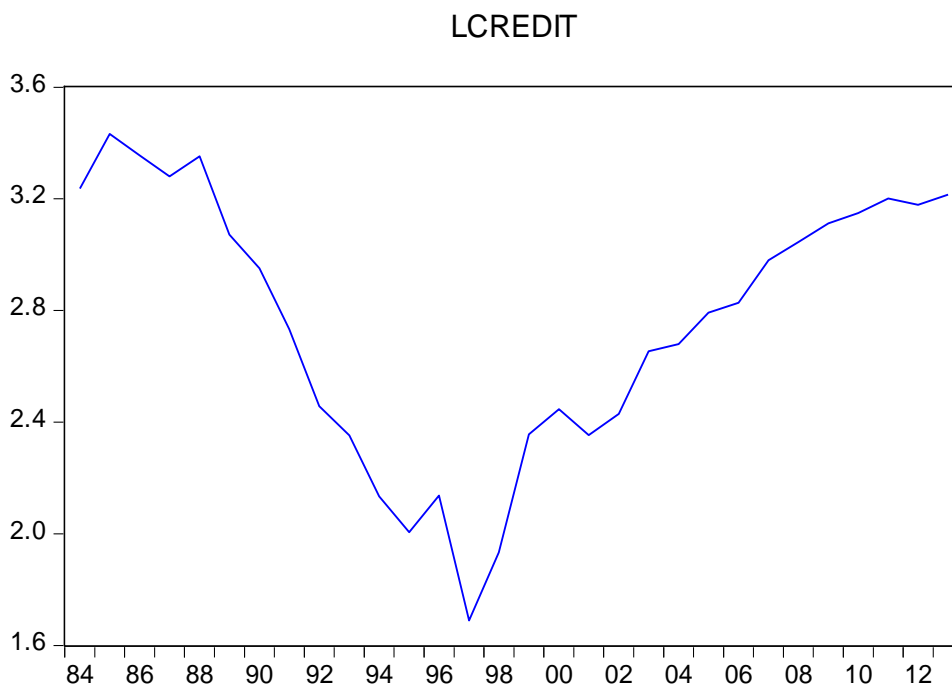


Source : réalisé à partir des données de la BCEAO, 2014

Le graphique traduit l'évolution de FBCF sur la période de 1984-2013. Toutefois, quelques légères perturbations sont à notées 1985, 1989, 1996, 2012 en raison de crise économique mondiale. La FBCF a connu une augmentation dans les années de 1985-1988. Cette évolution de la FBCF est due au financement des crédits et la répartition des investissements. La reprise constatée en 1989 s'est prolongée jusqu'en 1995. Cette augmentation pourrait s'expliquer par l'orientation de la politique économique à travers la relance et la redynamisation du secteur privé par le gouvernement béninois durant cette période. Enfin une reprise de croissance de 1996 à 2013.

Graphique 2 : Evolution des crédits bancaires sur la période de 1984-2013 au Bénin

Ce graphe nous permet de montrer l'évolution des crédits bancaires sur la période de 1984-2013

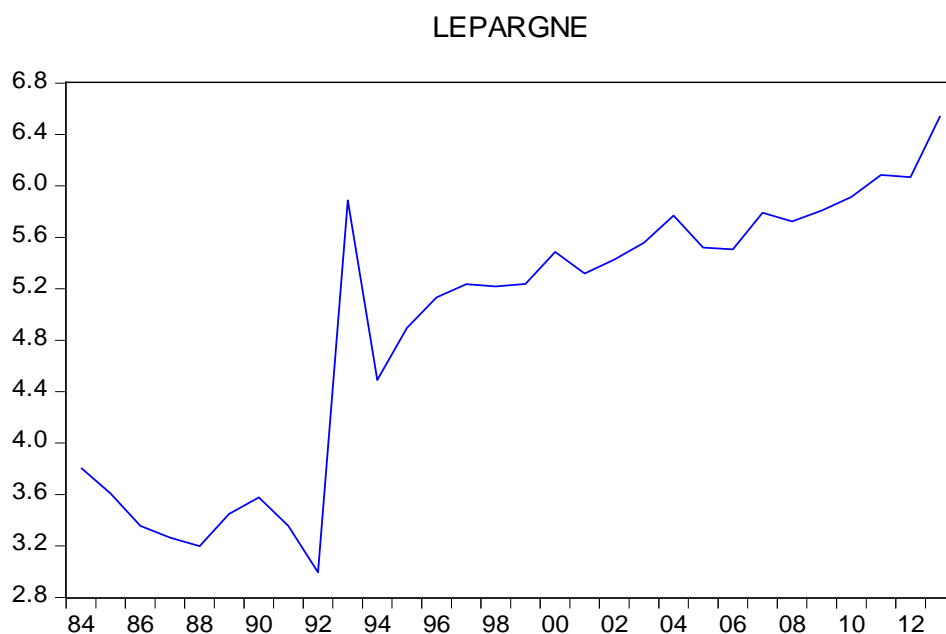


Source : réalisé à partir des données de la BCEAO, 2014

Le graphique traduit l'évolution des crédits des banques secondaires sur la période de 1984-2013. Les crédits des banques secondaires a connu une augmentation de 1984-1985. On note une chute considérable du crédit de 1985 jusqu'en 1997. Enfin, on remarque une augmentation de crédits de 1997 jusqu'en 2013.

Graphique 3 : Evolution de l'Epargne sur la période de 1984-2013

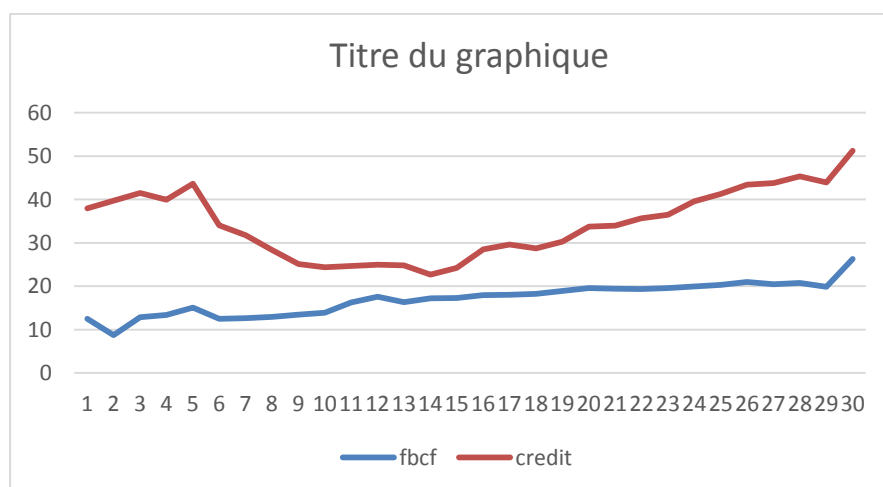
Ce graphe nous permet de montrer l'évolution de l'Epargne sur la période de 1984-2013



Source : réalisé à partir des données de la BCEAO, 2014

Le graphique traduit l'évolution de l'épargne sur la période de 1984-2013. Toutefois, quelques perturbations sont à noter en 1988, 1992 et 1994. L'épargne a connu une croissance de 1994 à 2013. Cette croissance pourrait s'expliquer par les dépôts effectués par les Agents économiques au Bénin.

Graphique 4 : Etude comparée de la FBCF et le Crédit bancaire sur la période de 1984-2013



Source : réalisé à partir des données de la BCEAO, 2014

L'analyse comparée de la FBCF et de Crédit permet de constater que de 1984 à 2013, le crédit est largement supérieur à la FBCF. On constate que l'évolution de crédit n'est pas proportionnelle à celle de la FBCF. On peut conclure alors que les crédits n'entraînent pas la FBCF.

SECTION 2 : PRESENTATION ET ANALYSES DES RESULTATS

PARAGRAPHE 1 : Présentation des résultats

Afin de déterminer les divers ordres d'intégration des séries, nous leur avons fait subir le test de Dickey-Fuller Augmenté. Les résultats de ce test sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau 2 : Résultats des tests de racine unitaire sur les séries : test de Dickey-Fuller Augmenté (ADF)

Variables	St-calculé	St-lu	Décision
LFBCF	-4,124346	-3,580623	Stationnaire
LCREDIT	-1,463677	-3,580623	Non-stationnaire
LEPARGNE	-2,676963	-3,580623	Non-stationnaire

Le test de stationnarité en niveau pour chacune des variables montre que la valeur de l'ADF est supérieur à la valeur critique au seuil de 5% sauf la variable FBCF dont la valeur de l'ADF est inférieur à la valeur critique au seuil de 5%. Nous retenons donc que deux variables (crédit et l'épargne) sur trois (3) variables sont non-stationnaires et une seule variable (FBCF) est stationnaire en niveau (annexe 2). On conclut alors que les variables ne sont pas tous stationnaires donc on ne peut pas procéder à un test de Co-intégration. Il faut donc passer directement à MCO.

ESTIMATION DU MODELE

ESTIMATION DU MODELE DE LONG TERME ET TESTS STATISTIQUES

Il s'agit d'estimer le modèle suivant :

$$\text{Log(FBCF)} = C + \alpha \text{LogO} + \beta \text{LogS} + \epsilon_t$$

Pour trouver les coefficients de long terme, on calcule l'opposé du rapport entre les coefficients des retards des variables explicatives sur la force de rappel.

Tableau 3 : Estimation du modèle de long terme

Variabes	Coefficient de long terme	Probabilité
LCREDIT	0,008340	0, 8671
LEPARGNE	0,180790	0,0000

Source : réalisé par nous-même,

1- Qualité de régression

De l'analyse du tableau, il ressort que le coefficient de détermination $R^2=0.719132$ indique que la qualité de la régression du modèle de long terme est bonne.

2- Tests de significativité des variables du modèle

Il s'agit de tester si chacune des variables figurantes dans le modèle de long terme contribuent significativement à l'explication de la variable endogène. C'est-à-dire si chacun de ces coefficients est significativement différent de zéro (0) au sens de probabilité au seuil de 5%.

Au regard de l'estimation des MCO, nous pouvons conclure que la variable Epargne est significative car sa probabilité est inférieure à 5% et la variables Crédit est non significative car sa probabilité est supérieur à 5%.

3- Quelques tests statistiques sur le modèle de long terme

a- Test d'autocorrélation

L'autocorrélation est une situation dans laquelle les termes d'erreurs ne sont pas indépendants au cours du temps. Ce qui signifie que l'espérance mathématique $E(\epsilon_t \epsilon_{t'}) \neq 0$ avec $t \neq t'$

Les erreurs peuvent être positives, négatives ou nulles. Cependant, ce test nous permet de savoir si ces erreurs sont corrélées entre elles. Ce qui revient à vérifier si les erreurs d'une observation sont corrélées à celle de l'autre, d'où le test de Breusch-Godfrey.

Ce test nous permet de détecter si les erreurs sont corrélées ou pas entre elles. C'est-à-dire à vérifier si l'espérance mathématique du terme d'erreur est nulle (erreurs non corrélées) ou différent de zéro (erreurs corrélées). Il s'agit de tester :

H_0 : Erreurs non corrélées ($\rho = 0$)

H_1 : Erreurs corrélées ($\rho \neq 0$). Soit l'erreur suit la forme suivante :

$$\epsilon_t = \rho\epsilon_{t-1} + \mu_t$$

On accepte H_0 si la valeur de prob > F est supérieur à 5%.

On accepte H_1 dans le cas contraire.

La probabilité du test (annexe 3) est 2,241058 et est supérieure à 0,05 ce qui confirme l'hypothèse H₀ d'absence d'autocorrélation. Alors l'estimateur est BLUE.

b- Test de normalité de Jarque-Bera

Le test de normalité permet de savoir si les erreurs du modèle suivent une loi normale ou pas. Le test de Jarque-Bera encore appelé test de Skewness-kurtosis permet de tester la normalité des erreurs. Le test d'hypothèse est donc le suivant :

H₀ : Les erreurs suivent une loi normale

H₁ : Les erreurs ne suivent pas une loi normale

La statistique de Jarque-Bera est définie de la façon suivante :

$$JB = \left[\frac{S^2}{6} + \frac{(K - 3)^2}{24} \right]$$

Où S est le coefficient de dissymétrie et K le coefficient d'aplatissement.

On accepte H₀ si la valeur de prob > chi² est supérieure à 5% et on accepte H₁ dans le cas contraire. La valeur de la probabilité prob (tableau de statistique descriptive) est 0.842 est supérieure à 0.05. Alors, les erreurs du modèle suivent une loi normale.

c- Test d'hétéroscédasticité de White.

Ce test permet en réalité de savoir si la variance conditionnelle du terme d'erreur sachant X_i est une constante ou non. Pour détecter la présence de l'hétéroscédasticité ou non, plusieurs tests ont été développés à ce sujet :

Il s'agit du test de Golfeld-Quandt, du test White, du test de coefficient de rang ou d'ordre de Spearman et du test Breusch-Pagan.

Par ailleurs, dans le cadre de cette étude le test de White est effectué. Il s'agit de tester si :

H₀ : la variance du terme d'erreur est une constante (homoscédasticité).

H₁ : la variance du terme d'erreur est différente d'une constante (hétéroscédasticité).

On accepte H₀ si la valeur de la probabilité est supérieure à 5% et on la rejette si non.

Les résidus sont homoscédastiques car la probabilité « P » de la statistique du test (Obs*R-squared) valide l'hypothèse nulle d'absence d'hétéroscédasticité (P=0,476564>0,05) (annexe 3).

d- Test de stabilité du modèle par cusum

L'un des critères les plus importants pour l'estimation d'un modèle est qu'elle doit rester valable pour des données autres que celles qui ont été utilisées lors de l'estimation. Ce critère est celui de constance des paramètres.

La stabilité des paramètres joue un rôle important lorsqu'on cherche à comprendre les mécanismes économiques et à réaliser des projections. Leur instabilité peut refléter des phénomènes ponctuels dans le temps. Par suite, le test de Chow permet donc de tester la stabilité des coefficients de la régression sur deux sous périodes. Ce test est aussi appelé test de changement structurel. Dans le cadre de notre étude les tests de CUSUM et de CUSUM Carré ont été effectués (annexe 4).

Chaque test montre que la courbe correspondante ne coupe pas le corridor. Le modèle est donc structurellement stable et ponctuellement stable.

e- Test de Causalité de Granger

D'après le test, il apparaît qu'à un seuil de 5%, l'Épargne induit la FBCF et la FBCF aussi induit l'Épargne (annexe5).

PARAGRAPHE 2 : Interprétation des résultats et validation des hypothèses.

A cette partie, nous aurons à vérifier si les résultats théoriques confirment les études empiriques d'une part. D'autre part, elle va nous permettre de valider nos hypothèses de l'étude. Après avoir vérifié les deux étapes suscitées, nous allons faire des recommandations au pouvoir public, voire au législateur pour asseoir une politique efficace de manière à faire de l'accès l'octroi de crédit au PME et donc un pilier très important dans le processus de développement

1- Interprétation des résultats du modèle de long terme

Les résultats issus de l'estimation du modèle de long terme consignés dans le tableau2 présentent la variable qui explique l'effet des banques secondaires sur le développement des PME au Bénin. Il ressort de ce tableau que les deux (02) variables utilisées ne sont pas toutes significatives, seule la variable Épargne est significative. L'analyse de ce tableau nous permet de dire qu'une augmentation de 1% de l'Épargne provoque une augmentation de 18.079% de la FBCF. On conclut que l'Épargne au niveau des banques secondaires explique la FBCF des PME. Le coefficient de variable Crédit est positif, non significatif et vaut 0.008340. Ainsi, une hausse de 1% de crédit entraîne une augmentation 0.834% de la FBCF. Le crédit n'explique pas de façon proportionnelle la

FBCF des PME.

2- Validation des hypothèses

Hypothèse 1 : elle suppose que l'accroissement de l'Épargne des banques secondaires a un effet positif sur le développement des PME. Cela signifie que la variable Epargne doit avoir un coefficient non seulement positif mais aussi significatif. Les résultats d'estimation du modèle montrent que l'élasticité de l'Épargne est positive à long terme et bien significative à long terme. Alors l'hypothèse 1 est vérifiée. Elle est donc acceptée. Par conséquent, l'accroissement de l'Épargne des banques secondaires a un effet positif sur le développement des PME.

Hypothèse 2 : elle suppose qu'il existe une relation bidimensionnelle entre Epargne des banques secondaires et la FBCF des PME. Cela signifie qu'il doit avoir une relation réciproque entre Epargne des banques secondaires et la FBCF des PME. Le résultat du test de causalité de Granger montre que la probabilité pour que l'Épargne entraîne la FBCF est $0.0096 < 5\%$ et la probabilité pour que la FBCF entraîne l'Épargne est de $0.0043 < 5\%$. Il en ressort que l'Épargne des banques secondaires entraîne la FBCF des PME et la FBCF entraîne l'Épargne. Il existe une relation bidimensionnelle entre l'Épargne des banques secondaires et la FBCF des PME. Alors l'hypothèse 2 est vérifiée.

RECOMMANDATIONS

L'étude de la contribution des banques secondaires au développement des PME doit donc emmener l'Etat béninois à la formulation de politiques susceptibles de stimuler ou de redynamiser le secteur privé. Pour pérenniser et accentuer le développement des PME au Benin, nous formulons un certain nombre de recommandations à savoir :

- Créer un environnement et les conditions favorables à l'investissement privé.
- Les institutions bancaires et les IMF doivent alléger les conditions d'accès aux crédits pour permettre aux investisseurs de réaliser leurs projets intéressants et viables.
- Trouver un cadre de dynamisation des structures d'appui aux PME (existantes) en orientant leur champ d'interventions vers l'appui conseil aux PME.
- Accroître son appui aux PME à travers le financement des structures d'appui conseil. Cet appui peut aussi prendre la forme de bonification de taux d'intérêts ; ce qui permettrait de réduire le coût du crédit mais il faudra que le crédit soit validé par une institution étatique. A titre indicatif, le client PME peut supporter 2/3 du taux d'intérêt et le 1/3 restant par l'Etat.
- Suivre davantage les PME se trouvant dans le portefeuille de la banque afin de réduire considérablement les risques (risque d'insolvabilité notamment).
- l'Etat doit poursuivre la mise à jour des textes juridiques existants et procéder à l'adoption de nouveaux textes juridiques dans le but de sécuriser et protéger les IP. Il doit aussi instaurer un dialogue avec le secteur privé notamment par le biais de la CCIB et du conseil national du Bénin.

CONCLUSION

Le financement du secteur privé et singulièrement des PME qui en sont une composante de l'économie a été pendant longtemps considéré, dans les pays en développement, comme une affaire incombant à l'Etat. Mais très vite au Bénin, cette mission a été confiée aux banques secondaires dont la BOA-BENIN.

Cependant, ce secteur productif dont la contribution est très significative dans le domaine des revenus et notamment de l'emploi des jeunes est confronté à des problèmes d'accès aux crédits (mauvaise qualité des projets et accroissement des risques vis-à-vis de la banque).

La distribution des crédits aux PME est un exercice d'analyse des risques et notamment de la situation financière présente et future de l'entreprise. Le rôle de la banque consiste inévitablement à doser les volumes et les durées de crédit mais aussi à conseiller et suivre ses clients PME. L'Etat acteur indispensable à la promotion des PME se fait quasi-absent dans la mesure où il n'intervient pas comme il se doit.

Pour les crédits aux entreprises, l'analyse et la gestion des risques sont des éléments centraux du métier de banquier. Le métier traditionnel de la banque est bien d'apprécier les risques de manière à financer, en contrepartie des dépôts collectés et des ressources levées sur le marchés, les agents économiques et notamment les PME. Bien sûr, le banquier continuera de s'entourer d'un maximum de garanties d'où les cautions personnelles restent très prisées ainsi que les couts administratifs liés à leur constitution pour bénéficier du financement.

En définitive, la clientèle des entreprises, en particulier celle des PME étant une source de profitabilité pour la BOA, il suffirait d'une meilleure gestion du temps, des crédits distribués, d'un dialogue harmonieux BOA/PME, et d'un cadre adéquat de gestion des risques liés au financement des PME pour que la BOA-BENIN jouisse davantage d'une bonne image dans son environnement concurrentiel. Seulement, faudra-t-il que les dirigeants de cette structure tiennent compte de l'importance d'un service dédié à la sensibilisation, à l'appui-conseil et au suivi des clients PME de la BOA.

BIBLIOGRAPHIE

BERNET-ROLLANDE L. : Principe de technique Bancaire 22^{ème} édition, Dunod, Paris : 2001

Bourbonnais R. (2000), « Econometrie », collection Dunod, 3^{ème} édition.

CALVET H. Méthodologie de l'analyse financière crédit 4^{ème} édition, Economica, collection Techniques Bancaires ; Paris : 2004

Cellule d'Appui Technique (CAT) (2000), programme de relance du secteur privé (PRSP) (2006), tome 1 et tome 2.

Clark J.M. (1917) « business acceleration and the law of demand »

COUSSERGUES S. de : Analyse du risqué des crédits Bancaires ; Gestion de la Banque 4^{ème} édition, CLET ; Paris : 1990

Doucouré F. (2007), « Méthodes économétriques : cours et travaux pratiques ».

DPP / MFE (2003) Rapport d'Activités 2002 du ministère des Finances et de l'Economie. Economie générale, éditions DALLOZ Paris Cedex 05

Engle R.E. et Granger C.W.J. (1987), « Co-intégration and error-correction : représentation, estimation and testing » Econometrica

GARSUAULT P. et PRIAMI S. la Banque : fonctionnement et stratégie 2^{ème} édition, Economica, Paris : 1997

Gnansounou S.U. (2006), « facteurs explicatifs de l'investissement des entreprises privées au Bénin ».

GOUTELLE. J-L : crédit Management, gestion du risque crédit 4^{ème} édition ; Paris : 1998. Kesler Denis et Pierre-Antoine (1984) Epargne et développement.

MATHIEU. M ; ANCEL. P : l'Exploitation Bancaire et le risque crédit ; Manuel du droit de crédit, Paris : 2000

PETIT-DUTAILLIS. G : Le risqué du crédit Bancaire édition CLET, Paris : 1981

ROUYER. G et CHOINEL. A : La Banque et l'Entreprise 3^{ème} édition, collection Institut Technique de Banque et Marchés Financières ; Paris : 1999

Support de cours d'Economie Monétaire et Bancaire de la licence FBA, chapitre 6

Villieu P. (2000) « Macroéconomie : l'investissement, Edition repère

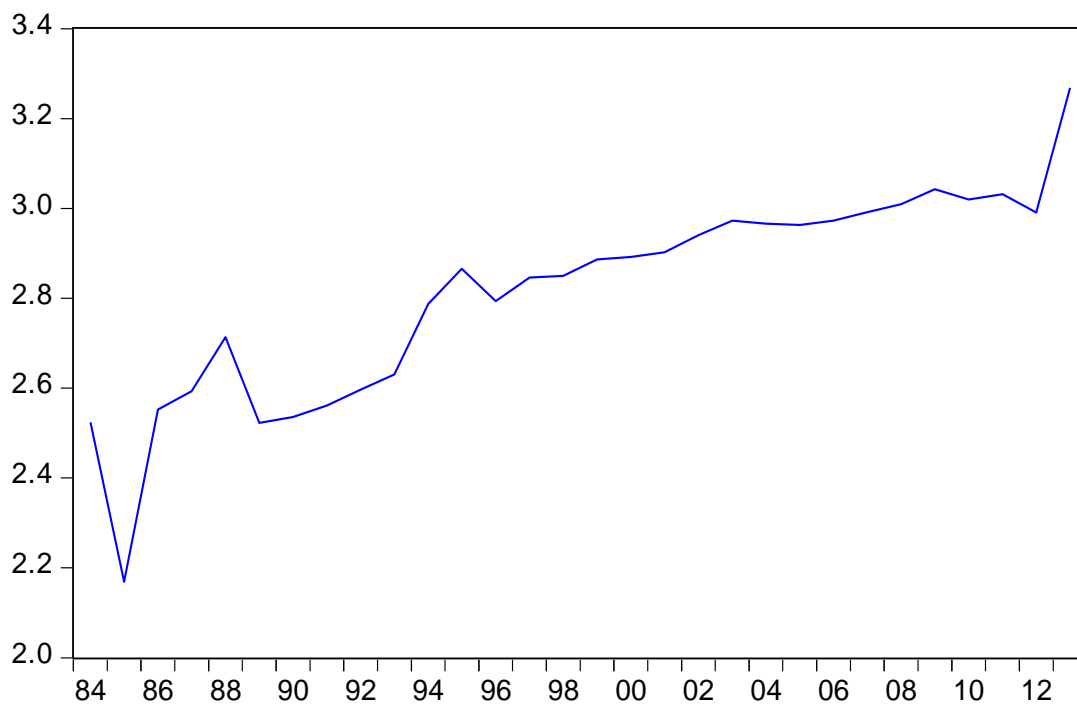
ANNEXES

ANNEXE 1 : Série des variables

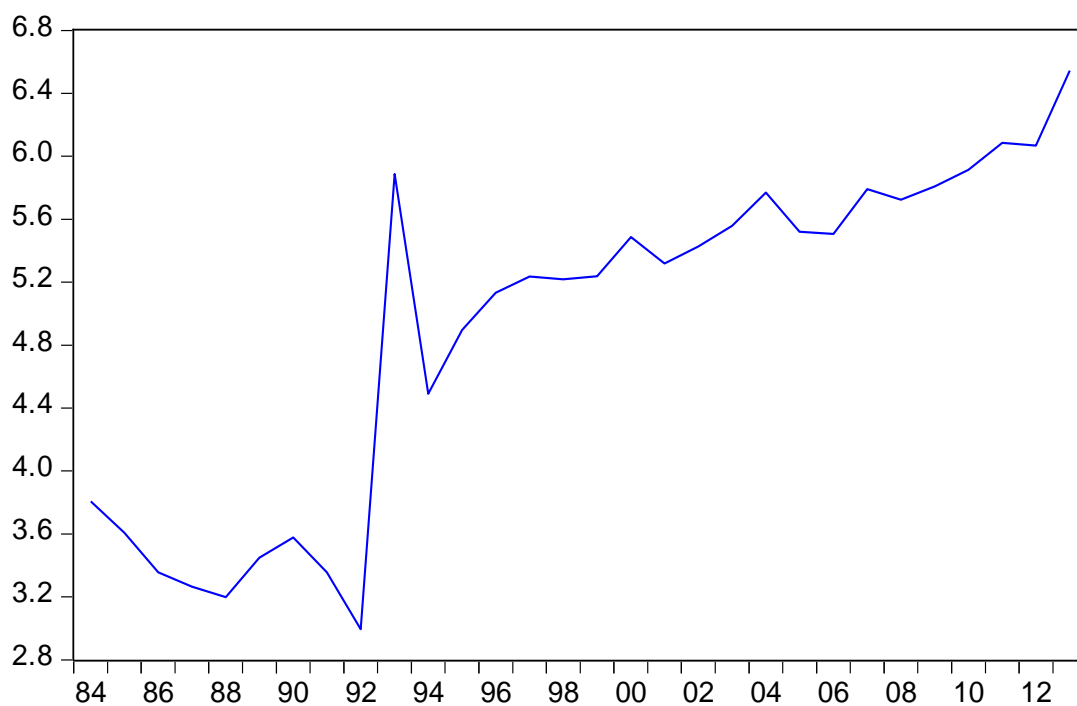
Année	FBCF % du PIB	Crédit intérieur fourni au secteur privé (% du PIB)	Epargne intérieur
1984	12,47550605	25,44393576	45
1985	8,748403367	30,95551126	36.9
1986	12,83768938	28,6602538	28.7
1987	13,37416552	26,57859881	26.2
1988	15,08535043	28,56228675	24.5
1989	12,45710965	21,58168211	31.5
1990	12,62154628	19,12768904	35.77
1991	12,95583104	15,38381026	28.7
1992	13,41680751	11,67447662	19.97
1993	13,88251853	10,51454471	36.1
1994	16,24278327	8,452625141	89.22
1995	17,56486738	7,428405154	133.83
1996	16,34026602	8,477640746	169.48
1997	17,22596062	5,415282989	187.81
1998	17,27875476	6,913210987	184.63
1999	17,92908395	10,54907728	188.07
2000	18,02759501	11,5518863	241.25
2001	18,21524069	10,52568835	203.95
2002	18,91879176	11,35610082	227.5
2003	19,54380562	14,21302327	259.2
2004	19,41353753	14,58178011	320.1
2005	19,35644159	16,31790217	249.8
2006	19,55412944	16,90161837	246.5
2007	19,91289552	19,68162894	327.6
2008	20,28278068	21,01834708	306.2
2009	20,95783346	22,46785243	333.3
2010	20,49293824	23,31819441	370.05
2011	20,72504215	24,56421885	439.3
2012	19,89613088	24,00519346	431.58
2013	26,27372627	24,91610828	695

Les graphiques

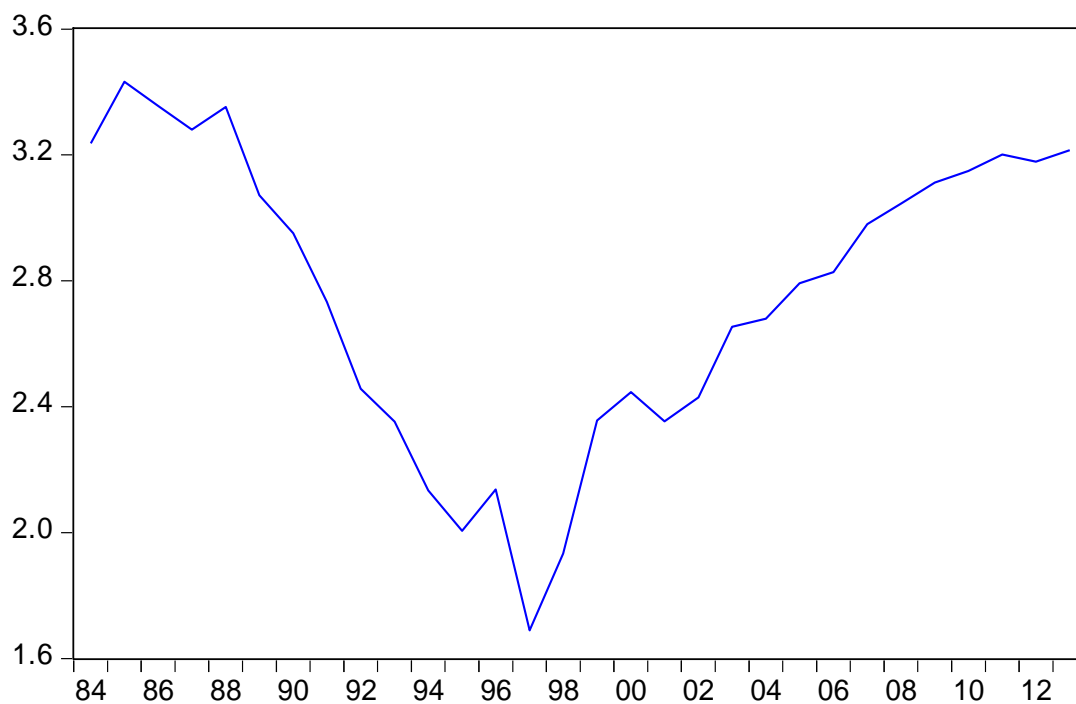
LFBCF



LEPARGNE



LCREDIT



Test de normalité de jarque bera

	LFBCF	LCREDIT	LEPARGNE
Mean	2.813043	2.751487	4.907823
Median	2.876162	2.809836	5.277345
Maximum	3.268569	3.432551	6.543912
Minimum	2.168871	1.689225	2.994231
Std. Dev.	0.229047	0.482946	1.078573
Skewness	-0.686400	-0.446063	-0.547148
Kurtosis	3.406485	2.109150	1.808084
Jarque-Bera	2.562263	1.986878	3.272688
Probability	0.277723	0.370301	0.194690
Sum	84.39128	82.54462	147.2347
Sum Sq. Dev.	1.521416	6.763867	33.73626
Observations	30	30	30

On observe que toutes les variables sont normalement distribuées.

Contribution des banques secondaires au développement des Petites et Moyennes Entreprises

ANNEXE 2 : test de stationnarité sur les variables

Tests ADF en niveau

Null Hypothesis: LFBCF has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 1 (Fixed)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.124346	0.0157
Test critical values:		
1% level	-4.323979	
5% level	-3.580623	
10% level	-3.225334	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(LFBCF)
 Method: Least Squares
 Date: 10/24/16 Time: 04:53
 Sample (adjusted): 1986 2013
 Included observations: 28 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LFBCF(-1)	-0.815442	0.197714	-4.124346	0.0004
D(LFBCF(-1))	-0.010552	0.156664	-0.067354	0.9469
C	2.058771	0.481517	4.275591	0.0003
@TREND(1984)	0.017401	0.004977	3.495927	0.0019
R-squared	0.569234	Mean dependent var		0.039275
Adjusted R-squared	0.515388	S.D. dependent var		0.102604
S.E. of regression	0.071427	Akaike info criterion		-2.308716
Sum squared resid	0.122444	Schwarz criterion		-2.118401
Log likelihood	36.32202	Hannan-Quinn criter.		-2.250535
F-statistic	10.57157	Durbin-Watson stat		1.443045
Prob(F-statistic)	0.000128			

Contribution des banques secondaires au développement des Petites et Moyennes Entreprises

La variable est stationnaire.

Null Hypothesis: LEPARGNE has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 1 (Fixed)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.676963	0.2526
Test critical values:		
1% level	-4.323979	
5% level	-3.580623	
10% level	-3.225334	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LEPARGNE)

Method: Least Squares

Date: 10/24/16 Time: 04:54

Sample (adjusted): 1986 2013

Included observations: 28 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LEPARGNE(-1)	-0.676348	0.252655	-2.676963	0.0132
D(LEPARGNE(-1))	-0.181006	0.198196	-0.913267	0.3702
C	2.213856	0.815910	2.713357	0.0121
@TREND(1984)	0.078199	0.030636	2.552540	0.0175
R-squared	0.433138	Mean dependent var		0.104846
Adjusted R-squared	0.362280	S.D. dependent var		0.643409
S.E. of regression	0.513810	Akaike info criterion		1.637636
Sum squared resid	6.336012	Schwarz criterion		1.827951
Log likelihood	-18.92691	Hannan-Quinn criter.		1.695818
F-statistic	6.112780	Durbin-Watson stat		2.028742
Prob(F-statistic)	0.003060			

La variable est non stationnaire

Null Hypothesis: LCREDIT has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 1 (Fixed)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.463677	0.8180
Test critical values:		
1% level	-4.323979	
5% level	-3.580623	
10% level	-3.225334	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Contribution des banques secondaires au développement des Petites et Moyennes Entreprises

Dependent Variable: D(LCREDIT)
Method: Least Squares
Date: 10/24/16 Time: 04:55
Sample (adjusted): 1986 2013
Included observations: 28 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LCREDIT(-1)	-0.099255	0.067812	-1.463677	0.1563
D(LCREDIT(-1))	0.086402	0.187068	0.461873	0.6483
C	0.126373	0.201057	0.628544	0.5356
@TREND(1984)	0.008761	0.004147	2.112705	0.0452
R-squared	0.248017	Mean dependent var		-0.007751
Adjusted R-squared	0.154019	S.D. dependent var		0.181474
S.E. of regression	0.166915	Akaike info criterion		-0.611101
Sum squared resid	0.668655	Schwarz criterion		-0.420786
Log likelihood	12.55541	Hannan-Quinn criter.		-0.552920
F-statistic	2.638542	Durbin-Watson stat		2.103889
Prob(F-statistic)	0.072611			

La variable n'est pas stationnaire.

Les variables n'étant pas toutes stationnaire, l'on ne peut procéder à un test de cointégration.

Il faut donc passer directement au MCO

ANNEXE 3 : test de validité du modèle

Estimation par les MCO

Dependent Variable: LFBCF
Method: Least Squares
Date: 10/24/16 Time: 05:09
Sample: 1984 2013
Included observations: 30

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.902810	0.191256	9.949012	0.0000
LCREDIT	0.008340	0.049354	0.168985	0.8671
LEPARGNE	0.180790	0.022099	8.180885	0.0000
R-squared	0.719132	Mean dependent var		2.813043
Adjusted R-squared	0.698327	S.D. dependent var		0.229047
S.E. of regression	0.125804	Akaike info criterion		-1.213548
Sum squared resid	0.427318	Schwarz criterion		-1.073428
Log likelihood	21.20322	Hannan-Quinn criter.		-1.168723
F-statistic	34.56523	Durbin-Watson stat		1.994495
Prob(F-statistic)	0.000000			

Contribution des banques secondaires au développement des Petites et Moyennes Entreprises

Test d'homocédasticité de White

Heteroskedasticity Test: White

F-statistic	0.761875	Prob. F(2,27)	0.4766
Obs*R-squared	1.602611	Prob. Chi-Square(2)	0.4487
Scaled explained SS	4.533792	Prob. Chi-Square(2)	0.1036

Test Equation:

Dependent Variable: RESID^2

Method: Least Squares

Date: 10/24/16 Time: 05:21

Sample: 1984 2013

Included observations: 30

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.002078	0.031752	0.065433	0.9483
LCREDIT^2	0.002841	0.002834	1.002509	0.3250
LEPARGNE^2	-0.000396	0.000727	-0.544599	0.5905

R-squared	0.053420	Mean dependent var	0.014244
Adjusted R-squared	-0.016697	S.D. dependent var	0.038290
S.E. of regression	0.038608	Akaike info criterion	-3.576080
Sum squared resid	0.040245	Schwarz criterion	-3.435961
Log likelihood	56.64121	Hannan-Quinn criter.	-3.531255
F-statistic	0.761875	Durbin-Watson stat	2.211551
Prob(F-statistic)	0.476564		

Les variables sont homoskedstique

Testes de corrélation des erreurs

Test du Durbin-Watson

Dependent Variable: LFBCF

Method: Least Squares

Date: 10/24/16 Time: 05:50

Sample (adjusted): 1985 2013

Included observations: 29 after adjustments

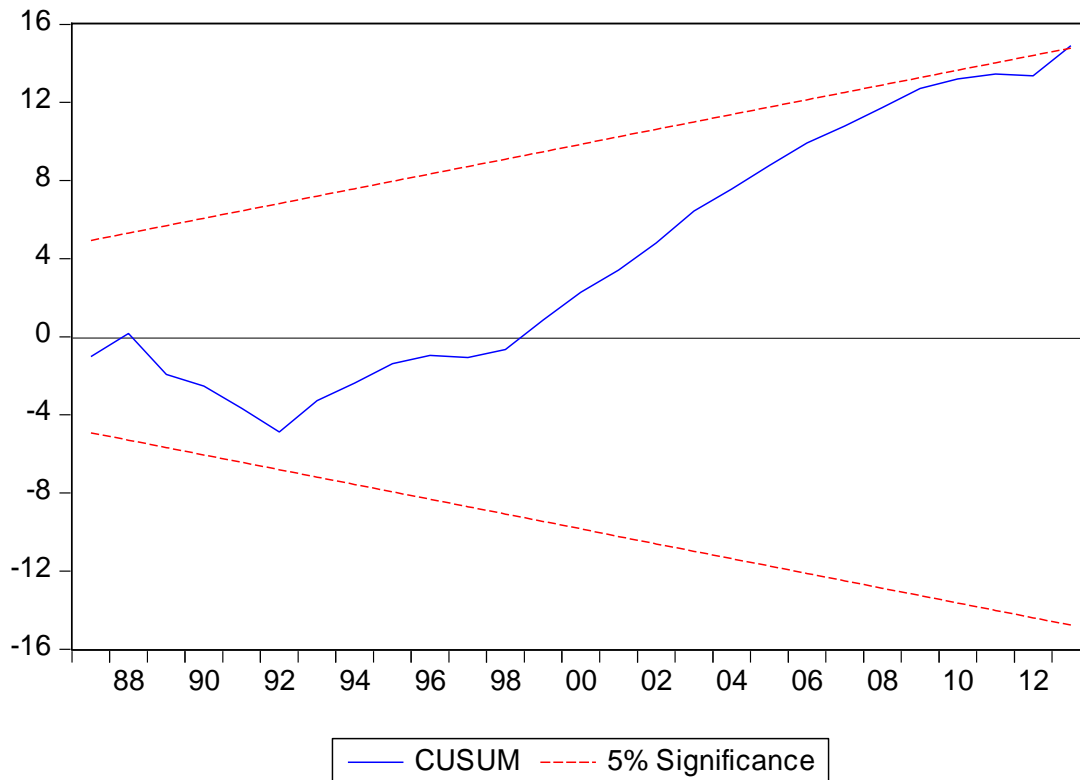
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LFBCF(-1)	0.908663	0.091894	9.888210	0.0000
LCREDIT	0.034849	0.048644	0.716417	0.4801
LEPARGNE	0.037012	0.034061	1.086635	0.2872

R-squared	0.709449	Mean dependent var	2.823018
Adjusted R-squared	0.687099	S.D. dependent var	0.226373
S.E. of regression	0.126627	Akaike info criterion	-1.197438
Sum squared resid	0.416897	Schwarz criterion	-1.055994
Log likelihood	20.36285	Hannan-Quinn criter.	-1.153139
Durbin-Watson stat	2.241058		

Les variables sont non autocorrélées. Les estimateurs sont donc BLUE.

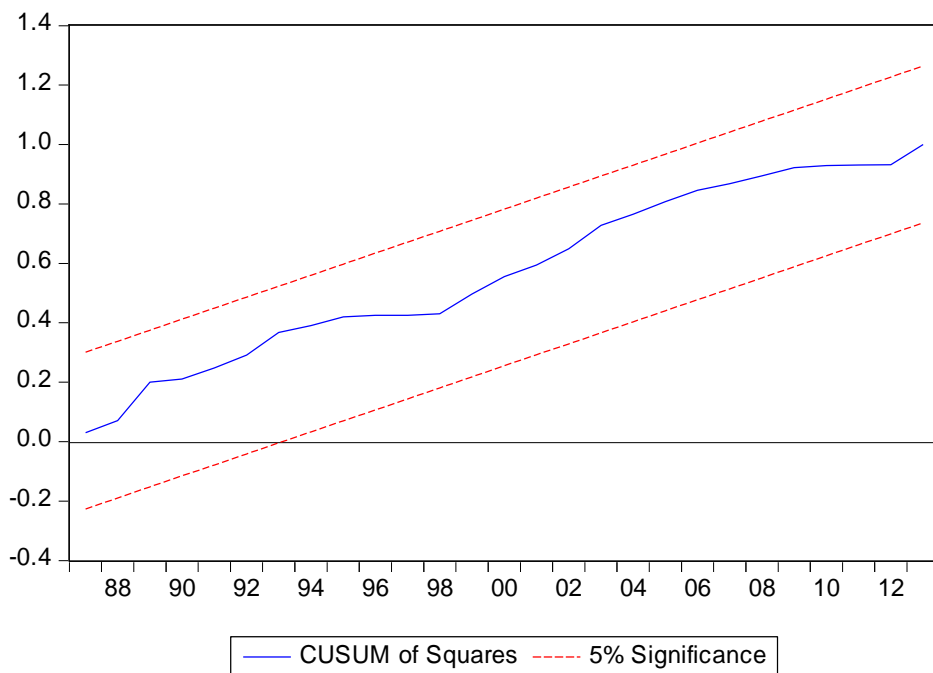
ANNEXE 4 : Test de stabilité

Test de cusum



Le model est structurellement stable.

Test de cusum carré



Contribution des banques secondaires au développement des Petites et Moyennes Entreprises

Le model est ponctuellement stable.

Statistique descriptive

	FBCF	CREDIT	EPARGNE
Mean	17.06692	17.37129	208.0870
Median	17.74698	16.60976	196.0100
Maximum	26.27373	30.95551	695.0000
Minimum	8.748403	5.415283	19.97000
Std. Dev.	3.665232	7.465763	161.3919
Skewness	-0.050480	0.114575	0.838909
Kurtosis	3.020119	1.753703	3.823262
Jarque-Bera	0.013247	2.007209	4.366042
Probability	0.993398	0.366556	0.112701
Sum	512.0075	521.1386	6242.610
Sum Sq. Dev.	389.5838	1616.391	755372.8
Observations	30	30	30

Mean est la moyenne.

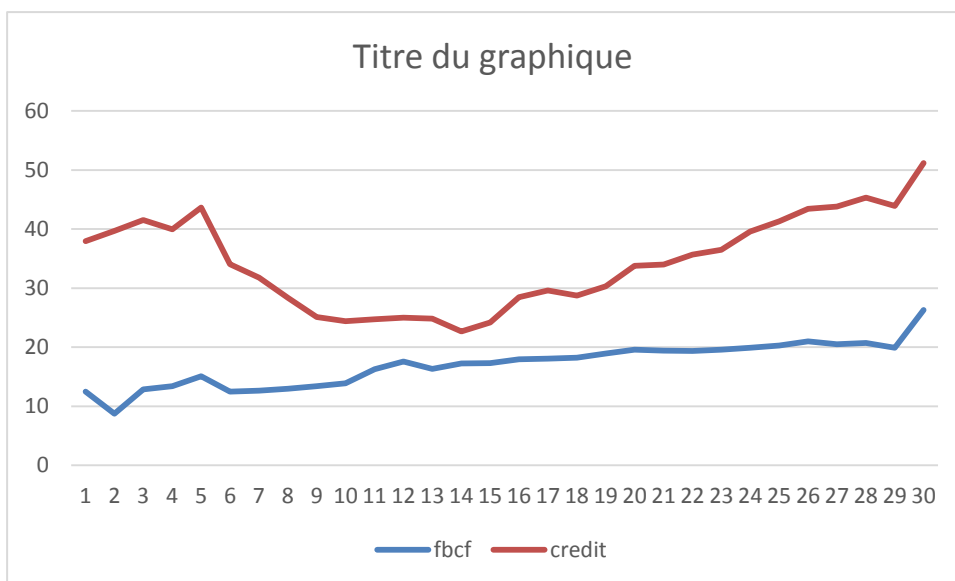
Median est la mediane

Maximum et Minimum sont respectivement le maximum et le minimum.

Std. Dev est l'Ecart-type

Skewness est le coefficient d'asymétrie

Kurtosis est le coefficient d'aplatissement



ANNEXE 5 : test de causalité de Granger

Pairwise Granger Causality Tests

Date: 10/24/16 Time: 13:25

Sample: 1984 2013

Lags: 1

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Prob.
LCREDIT does not Granger Cause LFBCF	29	0.02526	0.8750
LFBCF does not Granger Cause LCREDIT		3.79048	0.0624
LEPARGNE does not Granger Cause LFBCF	29	7.82432	0.0096
LFBCF does not Granger Cause LEPARGNE		9.79826	0.0043
LEPARGNE does not Granger Cause LCREDIT	29	3.25717	0.0827
LCREDIT does not Granger Cause LEPARGNE		0.75221	0.3937

TABLES DES MATIERES

AVERTISSEMENT	i
DEDICACE 1	ii
DEDICACE : 2.....	iii
REMERCIEMENTS	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES GRAPHIQUES	vi
SOMMAIRE	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : DU CADRE INSTITUTIONNEL A LA PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE3	
SECTION1 : PRESENTATION GENERALE DE LA BOA-BENN.....	3
PARAGRAPH 1 : Historique, Activités et Ressources de la BOA.....	3
A- HISTORIQUE	3
1- MISSIONS	4
2- OBJECTIFS.....	5
B- ACTIVITES.....	6
C- RESSOURCES DE LA BOA.....	8
1- RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIERE.....	8
a- RESSOURCES MATERIELLES.....	8
b- RESSOURCES FINANCIERES	9
2- RESSOURCES HUMAINES.....	9
PARAGRAPH 2 : Structure Organisationnelle et Fonctionnement de la BOA	11
A- ORGANES	11
B- FONCTIONNEMENT DE LA BOA	12
SECTION 2 : DEROULEMENT DE NOTRE STAGE ET PROBLEMATIQUE DE	
L'ETUDE	14

PARAGRAPHE 1 : Déroulement de notre stage	14
A- TRAVAUX EFFECTUES AU SERVICE CLIENTELE.....	14
B- DIFFICULTES RENCONTREES	15
PARAGRAPHE 2 : Observations du stage et ciblage de la problématique	15
A- OBSERVATIONS DU STAGE	15
B- Ciblage de la problématique de l'étude	16
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	17
SECTION 1 : CADRE THEORIQUE	17
PARAGRAPHE 1 : Problématique.....	17
PARAGRAPHE 2 : Objectifs de recherche et hypothèses	19
A- Objectifs de recherche	19
B- Hypothèses.....	19
SECTION 2 : REVUE DE LA LITTERATURE ET LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE	19
PARAGRAPHE 1 : Revue de Littérature	19
A- Définition de quelques concepts de base	19
1-) Notion de banque	19
2-) Notion Des PME	20
6-) Notion de risque	25
B- Revue Théorique.....	27
C- Revue Empirique	28
PARAGRAPHE 2 : Méthodologie de la recherche	36
1. Spécification du modèle.....	36
2. Procédure d'estimation	37
B- Nature et sources des données	39
CHAPITRE 3 : ANALYSE STATISTIQUE ET ECONOMETRIQUE.....	40
SECTION 1 : ANALYSES DESCRIPTIVES	40

Contribution des banques secondaires au développement des Petites et Moyennes Entreprises

PARAGRAPHE 1 : Paramètres de dispersion	40
PARAGRAPHE 2 : Analyse de l'évolution de quelques facteurs explicatifs.....	42
SECTION 2 : PRESENTATION ET ANALYSES DES RESULTATS	45
PARAGRAPHE 1 : Présentation des résultats.....	45
1- Qualité de régression	46
2- Tests de significativité des variables du modèle	46
3- Quelques tests statistiques sur le modèle de long terme.....	46
PARAGRAPHE 2 : Interprétation des résultats et validation des hypothèses.....	48
1- Interprétation des résultats du modèle de long terme	48
2- Validation des hypothèses	49
RECOMMANDATIONS.....	50
CONCLUSION.....	51
BIBLIOGRAPHIE	52
ANNEXES	a
TABLES DES MATIERES	k